RD-CONGO





300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 2997 -MARDI 22 AOÛT 2017

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Dauphin, référendum.., toujours pas à l'ordre du jour

La ferme de Kingakati située dans la banlieue kinoise a, pour la énième fois, servi de cadre à une réunion stratégique de la majorité présidentielle (MP). C'était le dimanche 20 août. Joseph Kabila qu'entouraient quelques têtes couronnées de la MP s'est voulu rassurant par rapport à la tenue des élections tout en réaffirmant sa détermination à conduire le processus électoral à bon port afin de permettre aux Congolais d'exercer leur devoir civique.

Aucune allusion sur la date des élections encore moins sur le nom du candidat de la MP à la prochaine présidentielle. Quant au référendum, la MP dit rester sur l'engagement pris dans l'accord de la Saint-Sylvestre de ne pas retoucher l'actuelle Constitution mais précise toutefois que le peuple n'est pas signataire.



La majorité présidentielle en réunion à Kingakati

Page4

VARIATIONS DE LA MONNAIE NATIONALE

Henri Yav rassure sur des mesures influençant positivement la santé du franc congolais



Le ministre Henri Yav et le gouverneur de la BCC, Déogracias Mutombo, devant la presse Le ministre des Finances, Henri Yav Mulang, a rassuré le peuple congolais sur actions menées par le gouvernement en vue d'assurer la stabilité du francs congolais (FC). Pour l'argentier national, les actions entamées par le gouvernement, « sous l'impulsion et les orientations personnelles » du chef de l'État, vont assurément permettre l'amélioration de la santé du franc congolais, jusqu'à asseoir une monnaie forte. Déjà, le ministre a salué le renversement de la tendance en faveur du FC constaté sur le marché des change qui est, a-t-il insisté, la résultante des mesures prises par le gouvernement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Plus d'un milliard de dollars volatilisés en 2016

Quelque deux cents sociétés privées basées en RDC magouillent pour ne pas payer l'impôt et taxes dus à l'État avec l'aide des juges des cours et tribunaux moyennant des pots de vin. C'est ce que révèle la Ligue congolaise de lutte

contre la corruption dans une correspondance adressée le 11 août au Conseil supérieur de la magistrature.

Pour ne pas payer ce qu'elles doivent à l'État, ces entreprises recourent au service des magistrats véreux afin de prendre des jugements avant dire droit qui, d'après l'ONG, « ne sont pas pris pour corriger les erreurs de l'administration fiscale mais simplement pour bloquer le paiement des taxes et impôts ». Page 3

PORTRAIT

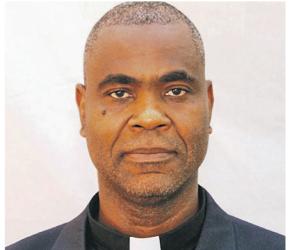
Page 2

Jean-Baptiste Kikwaya Eluo, l'astronome congolais du Vatican

Originaire de la République démocratique du Congo, le père Jean-Baptiste Kikwaya, prêtre jésuite, est astronome depuis une dizaine d'années au sein de l'Observatoire du Vatican, institut de recherche scientifique qui dépend directement du Saint-Siège. Dirigé par les Jésuites, l'Observatoire du Vatican est l'un des observatoires astronomiques les plus anciens du monde avec des bureaux à Castel Gandolfo au sud de Rome et à Tucson en Arizona aux USA.

Le prêtre congolais vit entre l'Italie et les USA où il effectue ses recherches dans les deux bureaux. Son travail consiste à observer les astéroïdes, voir de quoi elles sont constituées physiquement, quelle est leur origine, leur évolution, etc.





VARIATIONS DE LA MONNAIE NATIONALE

Henri Yav rassure sur des mesures influençant positivement la santé du franc congolais

Pour le ministre des Finances, ces actions entamées par le gouvernement, « sous l'impulsion et les orientations personnelles » du chef de l'État, vont assurément permettre l'amélioration de la santé du franc congolais, jusqu'à asseoir une monnaie forte.

Le ministre des Finances, Henri Yav Mulang, a rassuré le peuple congolais des actions menées par le gouvernement en vue d'assurer la stabilité du francs congolais (FC). Lors de cette conférence de presse animée conjointement avec le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Déogracias Mutombo, le 19 août, dans les installations du ministère des Finances, l'Argentier national a rassurer l'opinion que la santé du FC continuera à s'améliorer jusqu'à asseoir une monnaie forte.

Dejà, le ministre des Finances a salué le renversement de la tendance en faveur du FC constaté sur le marché des changes qui est, a-t-il insisté, la résultante des mesures prises par le gouvernement, « sous l'impulsion et les orientations personnelles » du président de la République, Joseph Kabila Kabange, pour redorer la santé de la monnaie nationale. « Aujourd'hui, vous reconnaitrez avec moi que cette mobilisation commence à donner des résultats encourageants et que, quoiqu'il faille intensifier et poursuivre les efforts déployés, on peut raisonnablement entrevoir l'arrêt progressif de la dépréciation et une stabilisation de la valeur de notre monnaie nationale », a souligné Henri Yav Mulang. L'Argentier national a, en effet, noté qu'en considérant la moyenne mensuelle des taux de change pratiqués par les bureaux de change, on constate qu'après avoir atteint 1 707,34 FC pour un dollar américain en juillet, cette moyenne s'est presque stabilisée



Le ministre Henri Yav et le gouverneur de la BCC, Déogracias Mutombo, devant la presse/

depuis début août à 1 560 FC le dollar. Mais, a-t-il ajouté, pour le gouvernement, cette accalmie relative sur le marché des changes n'est pas suffisante. « Au-delà de la politique d'ajustement budgétaire, des efforts seront poursuivis pour asseoir une monnaie forte », a-t-il promis.

Maintenir le cap et faire plus Loin de se satisfaire du niveau actuel atteint par la monnaie nationale sur les marchés de change, le ministre des Finances a rappelé que la stabilité de la monnaie et des prix des biens et services était le résultat d'une bonne coordination des politiques budgétaires et monétaire. Membre du Comité de pilotage stratégique des mesures urgentes du gouvernement, mis en place par le chef de l'État, le ministre des Finances a identifié comme cause de la dégradation de la situation économique et financière du pays la conjonction des facteurs endogènes et exogènes. Le ministre Henri Yav a identifié, d'une part, le choc externe provoqué par le ralentissement de l'activité économique mondiale à l'origine de la chute des cours mondiaux des principaux produits d'exportation de la RDC et, d'autre part, le choc interne lié au caractère extraverti et peu diversifié de l'économie congolaise, auquel s'est greffé un certain attentisme des opérateurs économiques et des investisseurs. « Ce mauvais comportement des principaux indicateurs macroéconomiques a conduit à la révision, par le gouvernement, du budget de l'exercice 2016. Mais le vote de cette loi des finances rectificatives n'avait pas épargné au gouvernement de faire face, tout au long de l'année 2016, à une baisse drastique des recettes publiques et à la pression des dépenses, surtout contraignantes », a-t-il soutenu. Pour le ministre des Finances, cette inadéquation entre les ressources internes, de plus en plus faibles, et des dépenses restées constantes, voire en hausse, a eu comme résultat un déficit important dans l'exécution du budget 2016 et cela, malgré les efforts de compression des dépenses entrepris tout au long de l'année et qui ont permis, au cours de certains mois, de réaliser des excédents de trésoreries. De l'avis de l'argentier national, face à ce résultat négatif dans l'exécution du budget 2016 et pour éviter une détérioration plus prononcée de la valeur du FC, le gouvernement a décidé, dès janvier 2017, de resserrer davantage l'exécution du budget, en se fixant comme objectif mensuel zéro déficit ou dans l'impossible, un déficit réduit et facilement compensable avec d'éventuels excédents des mois à venir. C'est donc, a soutenu le ministre des Finances, cette discipline budgétaire qui a permis de maintenir les finances publiques en équilibre au cours de cing mois sur les sept premiers mois de l'année et d'enregistrer un ralentissement du rythme de dépréciation du FC contre le dollar, passant d'une moyenne de 4% par mois en octobre 2016 et mars 2017 à 2,5% par mois en avril et mai 2017.

Des mesures plus drastiques

Le ministre Henri Yav a, par ailleurs, justifié la suspension de la quasi-totalité de paiements par le souci de calmer l'affaissement de la situation économique et financière et envisager d'autres mesures nécessaires à une stabilité durable du FC. À en croire l'argentier national, cette décision qui a eu pour effet de décaler certains paiements importants du mois de juillet et août, notamment les salaires de certains services de l'État et la rétrocession aux régies financières, s'est avérée fructueuse car elle a permis d'équilibrer les comptes du gouvernement à la BCC, de constituer une certaine marge de trésorerie pour le reste de l'année et de ramener le taux de change du FC contre le dollar américain, autour de 1 550 FC contre 1 700 au mois de juillet. Mais, pour aller de l'avant, le ministre des Finances a annoncé une autre série de mesures décidées par le gouvernement pour la mobilisation des recettes internes et de la relance de la production nationale. « Adoptées dernièrement par le Conseil des ministres, ces mesures sont certaines de portée générale, d'autres de portée spéciunes à court terme et d'autres à moyen et plus ou moins long termes », a expliqué le ministre Henri Yav. Ces mesures portent notamment sur la suspension des taxes illégales, des frais d'interventions administratifs diverses exigés par différents services aux postes frontaliers ou ailleurs sur le territoire national, des points de contrôle sur les routes ou les voies fluviales, l'assainissements des aires de dédouanement, l'intégration de toute la parafiscalité et autres revenus des prestataires en un taux unique, la stricte application du décret fixant à quatre le nombre des services autorisés à opérer aux frontières la lutte contre la fraude, la contrebande, l'évasion fiscale, le renforcement des sanctions administratives et des poursuites judiciaires contre les agents de l'Etat indélicats et les opérateurs économiques véreux ainsi que la mise en place d'une stratégie de promotion des exportations agricoles et des produits de l'industrie locale.

Il faut également compter dans cette liste de mesures, la construction des plates-formes logistiques dans tous les postes douaniers, l'accélération de l'informatisation et l'interconnexion des services des régies financières ainsi que la réforme dus système fiscal congolais, considéré aujourd'hui comme complexe, asphyxiant, tracassier et en définitive décourageant pour les initiatives privées ainsi que la relance de la production agricole nationale et de l'agro-industrie. Ces mesures prises et annoncées par le gouvernement de la République réconfortent la conviction du gouverneur de la BCC, Déogracias Mutombo, qui a noté que l'ajustement budgétaire fonctionnait à merveille. Mais, il fallait, a-t-il dit, le soutenir par des mesures concrètes dont la mobilisation des opérateurs miniers.

Lucien Dianzenza

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale

Site Internet: www.brazzaville-adiac.com **DIRECTION**

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila Rewriting: Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert

Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso Économie: Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture: Nioni MAssela Sports: Martin Enyimo

Relations publiques: Adrienne Londole Service commercial : Stella Bobe Comptabilité et administration : Lukombo Caisse: Blandine Kalonji Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa: 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau commune de la Gombe - Kinshasa / RDC Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,

Thierry Noungou Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre

Kombo, Lopelle Mboussa Gassia Service International: Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI:

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Rédacteur en chef: Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Chef de service : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces: Wilson Gakosso Personnel et paie : Stocks: Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques:

Assistante commerciale: Hortensia

Commercial Brazzaville: Rodrigue Ongagna

fique et toutes applicables les

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa: Adrienne Londole. Diffusion Pointe-Noire: Bob Sorel Moumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE Assistante: Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur: Emmanuel Mbengué Assistante: Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante: Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo

Tél.: (+242) 05 629 1317

INFORMATIQUE

Directeur adjoint: Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice: Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice: Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél.: (+242) 05 532.01.09 Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault

N° 2997 -Mardi 22 août 2017 LE COURRIER DE KINSHASA RDC/KINSHASA 3

SITUATION DES ALBINOS

Mwimba Texas rassure sur l'accalmie en RDC

Pour le président de l'ONG des albinos, la Fondation Mwimba Texas, et de la Fédération des ONG des albinos de la RDC (Falco), le Congo continue à entretenir sa réputation d'être «un pays modèle en ce qui concerne la considération et l'intégration des personnes vivant avec l'albinisme ».

Dans un entretien tenu le 21 août avec la presse, le président de la Fondation Mwimba Texas et de la Falco, le catcheur albinos Alphonse Makiese Mwimba Texas, a rassuré l'opinion nationale et internationale sur l'accalmie qui règne en RDC relative à la situation des albinos. Le président Mwimba Texas note que depuis un bon moment, la RDC n'enregistre pas des plaintes en rapport avec la maltraitance des albinos même dans les provinces du Kasaï qui regorgent d'un nombre élevé des albinos par rapport à d'autres parties du pays. « D'ailleurs, à travers le monde, la RDC continue à être reconnue comme un pays modèle en ce qui concerne la considération et l'intégration des personnes vivant avec l'albinisme », a-t-il noté, soulignant que le Congo ne connaît pas le phénomène de maltraitance et de tuerie des albinos, comme cela se passe dans certains autres pays d'Afrique.

Un aperçu de toute l'étendue du pays

En tant que précurseur de la



Le gouverneur Ngoy Kasanji et le président Mwimba Texas

lutte en faveur des albinos et président de la Fédération des ONG des albinos de la RDC, le catcheur albinos Mwimba Texas affirme être en contact avec les différentes provinces du pays d'où il obtient des informations sur la situation des albinos. Il cite en exemple ses contacts avec l'évêque de Kasongo dans le Maniema, Mgr Placide Lubamba Ndjibu, un grand albinophile, qui, en plus de ce qu'il fait pour les albinos

de cette partie du pays, est en contact chaque jour avec Kinshasa pour encourager des actions en faveur des albinos. Le président Mwimba Texas salue également la contribution du gouverneur du Kasaï Oriental, Alphonse Ngoy Kasanji, dont les différents apports en faveur des albinos ne seraient plus à démontrer. Pour Mwimba Texas, le souci serait de voir les autres gouverneurs des provinces emboiter le pas à leur collègue du Kasaï Oriental parce que, a-t-il souligné, la RDC a plus besoin d'albinophiles que d'albinophobes. Devant cette accalmie constatée sur la situation des albinos, le président de l'ONG des albinos remercient les autorités du pays dont le chef du gouvernement, Bruno Tshibala, et les gouverneurs des provinces, qui ont toujours une oreille attentive sur la situation des albinos, ainsi que tous les partenaires qui accompagnent les ONG des

albinos dans la réalisation de leurs missions respectives. Ils les exhortent tous, par ailleurs, à continuer à travailler « afin que le pays ne perde pas cette place de choix sur l'échiquier international ».

Une journée de distribution des fournitures scolaires et des crèmes solaires

Le président de l'ONG des albinos a également signalé que dans le cadre de sa mission, la Fondation Mwimba Texas organisera le 1er septembre à partir de 10 heures, dans la salle du Jardin botanique de Kinshasa, une grande journée de distribution des fournitures scolaires et des crèmes solaires aux enfants albinos et autres issus des familles démunies en âge de scolarité. Cette action ordinaire de l'ONG des albinos vise, a-t-il expliqué, à faciliter la préparation de la rentrée scolaire 2017-2018 à ces familles des albinos et celles démunies, comme elle l'a toujours fait pendant les dix-neuf ans de son existence. Rappelant les difficultés rencontrées pour arriver à satisfaire ces enfants albinos, Mwimba Texas a appelé à l'apport des partenaires, de bonnes volontés et des âmes sensibles à la cause des albinos en vue de permettre à cette ASBL de satisfaire aux besoins en fournitures scolaires et crèmes solaires de ces enfants albinos et ceux issus des familles démunies qui attendent, chaque année, ce geste de leur fondation.

Lucien Dianzenza

FRANCOPHONIE

Lancement du Prix Jeune entrepreneur(e) francophone

Les détails pour ce concours dont la date limite de soumission des candidatures est fixée au 30 août se trouvent sur https:// jeunesse.francophonie.org.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) lance le premier Prix jeune entrepreneur(e) francophone. Organisé en partenariat avec la Conjes, le gouvernement du Nouveau-Brunswick (Canada), avec la participation de l'entreprise Ernst & Young, ce prix sera attribué à deux jeunes entrepreneurs, une jeune femme et un jeune homme. Chacun de deux gagnants recevra une somme de 10 mille euros. L'objectif du Prix Jeune entrepreneur(e) francophone est de « stimuler, récompenser et mettre en valeur le dynamisme, l'excellence et la créativité de la jeunesse francophone dans le domaine de l'entrepreneuriat et la création de richesse durable ». C'est également, a noté l'OIF, un moyen de reconnaître le rôle essentiel de l'entreprise

privée pour le développement économique dans les pays francophones et valoriser la contribution des jeunes qui ont du succès dans le monde des affaires. En outre, le prix vise à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce concours est ouvert à tous les champs de l'entrepreneuriat sans exception. Mais une considération spéciale sera accordée aux entreprises œuvrant dans certains domaines économiques dont l'Économie mauve (Culture, éducation y compris promotion de la langue française), l'Économie circulaire et solidaire ainsi que changements climatiques; l'Économie verte (Développement durable y compris agriculture); l'Économie des technologies de l'information et de la communication et l'Economie bleue (Ressources marines, pêche et aquaculture). Les lauréats dont le choix sera effectué via un processus de sélection transparent recevront chacun une enveloppe de 10 mille euros ainsi qu'un appui

technique.

Des critères d'admissibilité, il est noté que l'entrepreneur(e) devra être originaire d'un pays membre de l'OIF, francophone et âgé entre 18 et 35 ans au moment de la remise du prix et être propriétaire d'au moins 51% du capital, soit avoir le plus grand nombre d'actions ou de parts émises. Cependant, les activités de son entreprise devront se dérouler dans au moins un pays membre de l'OIF et l'entreprise devra être exploitée depuis au moins deux ans au moment de la clôture du concours le 30 août 2017.

Pour participer à ce concours, les candidats intéressés devront prendre connaissance des conditions de candidature et les critères de sélection précisés dans le document « Règlement du concours » téléchargable. Alors que les candidatures se font en remplissant le « Formulaire de mise en candidature » en ligne à l'adresse https://jeunesse. francophonie.org.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Plus d'un milliard de dollars volatilisés en 2016

Quelque deux cents sociétés privées basées en RDC magouillent pour ne pas payer l'impôt et taxes dus à l'État avec l'aide des juges des cours et tribunaux moyennant des pots de vin.

Après la dernière sortie médiatique du Conseiller spécial du chef de l'État annonçant la transmission au procureur général de la République (PGR) d'une quarantaine des dossiers de corruption et de détournement des deniers publics impliquant plusieurs personnalités, c'est au tour de la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco) d'enfoncer le clou. Cette ONG est, en effet, montée au créneau tout récemment en mettant à nu des pratiques frauduleuses enracinées dans le chef de certaines sociétés privées pour se soustraire du paiement d'impôts et taxes. Dans une correspondance adressée le 11 août au Conseil supérieur de la magistrature, la Licoco pointe l'index sur quelque deux cents sociétés privées basées en RDC trempées jusqu'au cou dans cette magouille visant à empêcher l'État de rentrer dans ses droits.

Pour ne pas payer ce qu'elles doivent à l'Etat, ces entreprises recourent souvent, d'après la Licoco, au

service des juges des Cours et tribunaux de la RDC afin de prendre des jugements avant dire droit destinés à bloquer les paiements des taxes et impôts de l'État. « Ces jugements avant dire droit ne sont pas pris pour corriger les erreurs de l'administration fiscale mais simplement pour bloquer le paiement des taxes et impôts », note l'ONG dans sa lettre transmise au CSM. Aussi, faute de paiement d'impôts par plusieurs entreprises privées basées sur le sol congolais, un manque à gagner considérable est dès lors constaté dans la caisse du Trésor. Pour la seule année 2016. il est chiffré à plus d'un milliard de dollars américains, selon l'ONG.

Pour pallier cette situation et permettre à l'État congolais d'avoir une mainmise sur un secteur qui lui échappe jusque-là, la Licoco exige qu'une commission mixte, Justice - Finances - Régies financières et le Conseil supérieur de la magistrature soit rapidement mise en place pour élucider cette problématique. Elle recommande, en outre, que des sanctions soient prises contre les juges ou magistrats qui ont violé la loi après avoir reçu des pots de vin pour favoriser lesdites sociétés.

Alain Diasso

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Dauphin, référendum.., toujours pas à l'ordre du jour!

Aucune allusion sur la date des élections n'a été faite encore moins sur le nom du candidat de la majorité présidentielle (MP) à la prochaine présidentielle lors de la dernière rencontre du 20 août à Kingakati entre Joseph Kabila et ses affidés de la MP élargie aux partis alliés.

La ferme de Kingakati située dans la banlieue kinoise a, pour la énième fois, servi de cadre à une réunion stratégique de la majorité présidentielle. C'était le 20 août. Une rencontre d'évaluation pour la famille politique du chef de l'État qui tenait à faire l'état des lieux des actions menées jusque-là pour baliser la voie à une victoire électorale qu'elle veut voir se concrétiser dans l'urne. Joseph Kabila qu'entouraient quelques têtes cou-

ronnées de la MP s'est voulu rassurant par rapport à la tenue des élections qui devront s'organiser, envers et contre tout. Il a, de ce fait, réaffirmé sa détermination à conduire le processus électoral à bon port afin de permettre aux Congolais d'exercer leur devoir civique en élisant leurs représentants dans toutes les institutions du pays. «Il faut que la MP se prépare aux élections dès maintenant non seulement pour être présente mais surtout pour les gagner », s'est exprimé Joseph Kabila devant les membres du bureau politique de la MP et d'autres cadres du PPRD et des partis alliés. Cette volonté du chef de l'État d'amener le peuple congolais aux élections, sans toutefois à en fixer l'échéance, a été réaffirmée par Alain Atundu qui, dans sa restitution, a indiqué qu'instruction a été donnée aux délégués présents « à se ranger davantage en ordre utile non seulement pour se préparer aux dites élections mais surtout à les gagner ». Joseph Kabila, à en croire le porte-parole de la MP, a demandé à ses hôtes de se concentrer sur les préparatifs des échéances électorales futures et surtout à ne pas « se laisser distraire par les sirènes qui cherchent à tromper l'opinion ». Au-delà, des questions relatives au référendum ainsi qu'au choix d'un éventuel dauphin n'ont pas été évoquées au cours de cette rencontre. Sujets tabous? Peut-être.

S'expliquant au sujet du dauphin, Alain Atundu a laissé entendre qu'il n'y a pas lieu de mettre la charrue avant le bœuf. « Il faut d'abord mettre les structures de la victoire avant de parler des personnes », a-t-il indiqué. Et d'ajouter qu'à la MP, l'on ne sait pas encore à ce stade qui seront les candidats aux prochaines élections nationales ou locales. Une façon de dire que cette problématique du dauphin n'est pas encore à l'ordre du jour au sein de la MP. Idem pour le référendum. Signataire de l'accord du 31 décembre 2016, la MP avait pris l'engagement avec les différentes parties prenantes de ne pas actionner ce processus et entend rester sur cette position, a rassuré Atundu tout en nuançant : « Mais n'oublions pas que le peuple congolais n'est pas signataire ». Une phrase ambiguë qui laisse perplexe une certaine opinion qui ne croit nullement au serment de la MP de ne pas retoucher l'actuelle Constitution en cherchant à faire sauter les verrous qui empêchent son autorité morale de se représenter pour un troisième mandat.

L'occasion était également belle pour la MP de faire le point sur le fonctionnement du Centre de coordination électorale de la MP (CCE/MP) mis en place en avril dernier. Les animateurs de cette centrale électorale dont la mission est « d'accompagner les partis politiques de la MP à gagner les élections à tous les niveaux » ont été présentés au chef de l'État. «L'autorité morale, après les avoir entendus, les a félicités ainsi que l'ensemble du bureau politique », a indiqué une source proche de la MP.

Alain Diasso

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Félix Kabange appelle au respect des normes urbanistiques

Avec son collègue des infrastructures, Thomas Luhaka, le ministre de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi, a inspecté le village Mbenzal au quartier Domaine dans la commune de la Nsele à Kinshasa.

L'objectif de cette visite est de faire respecter les normes urbanistiques. Il ressort de cette descente sur le terrain que plusieurs personnes ne nant vers kingakati.

Sur une voie principale récemment asphaltée, le ministre de l'Aménagement et son collègue des infrastructures ont vérifié et constaté que la plupart des maisons sont situées à moins de cinq mètres de la voie publique. Il est donc impératif que les contrevenants soient punis et démolissent leurs habitations pour respecter les normes prévues par l'aménagement du territoire. Des échanges

ministre de l'Aménagement du territoire et de la Rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi, qui a par ailleurs demandé aux habitants du village Mbenzal qui ont construit le long de la route sans respecter les 5m exigés. Les uns, poursuit Félix Kabange Numbi, commence à respecter mais il y a des récalcitrants qui ne respectent pas.

Un délai de 72 heures a été accordé à toutes ces personnes pour qu'elles s'adaptent elles-



Félix kabange et son collègue des Infrastructures en visite vers la route menant à Kingakati.

respectent pas les normes urbanistiques sur l'éloignement des habitations avec les grandes artères. Des maisons sont construites sans normes le long de la route. Tel est le cas des maisons construites le long de la grande route meont été pour ce fait engagées sur place avec cette population qui a déjà été plusieurs fois sensibilisée à cette situation. «Nous sommes venus respecter les normes et ceci vaut aussi bien pour la ville de Kinshasa que pour l'ensemble du pays», explique le

mêmes aux prescrits de la loi avant la démolition prévue incessamment. Après ce délai, la mission d'évaluation passera pour faire appliquer les mesures à ceux qui n'auront pas respecté les normes.

Aline Nzuzi



N° 2997 -Mardi 22 août 2017 LE COURRIER DE KINSHASA RDC/KINSHASA | 5

PORTRAIT

Jean-Baptiste Kikwaya Eluo, l'astronome congolais du Vatican

Originaire de la République démocratique du Congo, le père Jean-Baptiste Kikwaya, prêtre jésuite, est astronome depuis une dizaine d'années au sein de l'Observatoire du Vatican, institut de recherche scientifique qui dépend directement du Saint-Siège. Dirigé Par les Jésuites, l'Observatoire du Vatican est l'un des observatoires astronomiques les plus anciens du monde avec des bureaux à Castel Gandolfo au sud de Rome et à Tucson en Arizona, aux USA. Le prêtre congolais vit entre l'Italie et les USA où il effectue ses recherches dans les deux bureaux.

Détenteur d'un doctorat en Astronomie d'University of Western Ontario au Canada et d'une maîtrise en Théologie obtenue à la faculté Jésuite de Théologie Centre Sèvres à Paris, Jean-Baptiste Kikwaya est spécialiste des météores, des Fireballs (boules de feu) et des Near Earth Objects (les Objets proches de la Terre). Il est membre de l'International Astronomical Union. de l'American Astronomical Society Division for Planetary Science et de l'European Planetary Science Congress. À l'Observatoire du Vatican, Jean-Baptiste Kikwaya s'intéresse à la détermination de la densité apparente de météores de taille millimétrique en utilisant un modèle d'ablation basé sur la conception du météore comme boule de poussière. Pour les boules de feu qui sont « capturés » chaque nuit par trois caméras autour de Tucson, il estime le flux de pluies majeures différentes. Pour les Near Earth Objects, il mesure leurs taux de rotation et déter-

Un parcours entre religion et astronomie

à Kinshasa en 1965, Jean-Baptiste Kikwaya a effectué son noviciat au Rwanda à Cyangugu, avant de revenir à Kinshasa pour effectuer des études de philosophie. Après, il rejoint l'université de Kinshasa pour des études de mathématiques. Mais, à cause d'un contexte politique troublé à l'époque, il ne peut entamer ces études. Face à cette situation, le provincial de la communauté des Jésuites de l'époque. le père Matungulu, l'envoie étudier les sciences en Belgique à l'université Notre-Dame de la paix, aujourd'hui université de Namur. « J'ai fait des études de sciences mathématiques, orientation mathématiques célestes, c'était donc déjà de l'astronomie. Les études étaient basées sur la dynamique des corps célestes », explique l'astronome. Après, la Belgique, Jean-Baptiste Kikwaya retourne dans le parcours religieux pour étudier la Théologie au centre Sèvres aujourd'hui Faculté Jésuites de



été ordonné prêtre. Je suis resté encore une année à Kinshasa après avoir été ordonné prêtre et je travaillais à l'ISAV. La première année, j'étais professeur et intendant. La deuxième année, je suis devenu directeur administratif à l'ISAV, je donnais également cours et comme prêtre, je rendais service dans deux paroisses : Saint-Pierre Claver à Kindele et la paroisse Notre-Dame de Kimwenza », explique le père Kikwaya. C'est à cette époque, en 1999 que l'observatoire du Vatican, dirigé par les Jésuites, a manifesté le besoin de renouveler son équipe. Un ap-

contact avec l'équipe de l'observatoire du Vatican. Le travail qu'ils réalisaient rejoignait les études de mathématiques que j'ai faites à Namur. Je n'avais pas fait d'études de mathématiques pour faire de la recherche mais plutôt pour être professeur de mathématiques dans un de nos collèges. Mais ma maîtrise était axée sur la mécanique céleste et l'astronomie. En 1999, je suis allé en France pour une année de DEA en astronomie à l'Observatoire de Paris où j'ai vraiment étudié la mécanique céleste », explique l'astronome congolais. Après ce DEA en Astronomie et avant de rejoindre définitivement l'Observatoire du Vatican, ses supérieurs lui ont demandé de terminer avant tout son parcours religieux. Cela signifiait notamment qu'il devait obtenir une maîtrise en Théologie. En 2000, après avoir fini son DEA à l'Observatoire de Paris, JB Kikwaya reste encore deux ans à Paris à la faculté Jésuite de Théologie Centre Sèvres pour finir les deux ans de Théologie et obtenir ainsi une maîtrise. Après avoir obtenu ce diplôme en 2002, il a rejoint l'Observatoire du Vatican. Néanmoins, arrivé dans cette institution, il devait produire une thèse de doctorat en astronomie. Le père Kikwaya est donc envoyé au Canada en 2003 pour effectuer une thèse en astronomie. C'est à la suite de la production de cette thèse qu'il a rejoint définitivement l'équipe de l'Observatoire où il évolue depuis 2009.



mine également leurs couleurs à l'aide de filtres à bande large . « Je travaille sur les astéroïdes. Elles sont comme des bébés planètes. C'est en étudiant ces rocs que l'on pourra répondre aux questions de la vie ou de ce que nous avons été il y a 4 milliards d'années. Mon travail consiste à observer les astéroïdes, voir de quoi elles sont constituées physiquement, quelle est leur origine, leur évolution. Il s'agit de répondre à toutes ces questions afin de véritablement comprendre ce que nous sommes aujourd'hui », indique le Père Kikwaya.

philosophie et de Théologie à Paris, où il effectue le premier cycle de théologie d'une durée de trois ans et finit ses études en 1997. En juillet de la même année, il retourne en RDC, où il travaille pendant deux ans comme professeur de mathématiques, de physique et d'informatique à l'Institut supérieur agro-vétérinaire (ISAV) et à l'Institut Saint-Pierre Canisius. « Comme, après le premier cycle, j'ai été ordonné diacre, j'assumais aussi les tâches de diacre à la paroisse Saint-Pierre-Claver de Kindele. Après une année à Canisius à Kimwenza, j'ai

compagnie des Jésuites dans le monde afin de proposer des jeunes qui souhaitaient entrer dans cet apostolat, à savoir la recherche astronomique.

Le père Matungulu, qui l'avait précédemment envoyé étudier les Mathématiques, orientation Astronomie, en Belgique, était entre-temps devenu secrétaire du père général des Jésuites à Rome. « Il a reçu le message et l'a transmis au provincial de l'époque le père Metena. Ce dernier m'a libéré afin d'intégrer l'observatoire du Vatican. Je suis d'abord allé à Rome à Castelgandolfo afin de prendre un premier

Un astéroïde qui porte son nom «Kikwaya»

Au sein de cette institution, il a réalisé de nombreuses recherches. L'une d'entre elles, réalisée avec la Nasa, institution avec laquelle il collabore régulièrement, lui a valu une reconnaissance mondiale : L'attribution de son nom à un astéroïde qui porte dé-

sormais le nom « Kikwaya ». «C'est tout simplement par reconnaissance de la contribution scientifique personne dans le domaine de l'astronomie. J'ai travaillé beaucoup plus sur les météores qui sont beaucoup plus petits. J'ai réalisé un travail qui a été reconnu par le monde scientifique. Et comme par reconnaissance, on a voulu donner mon nom à cet astéroïde. Je suis content que mon nom soit ainsi gravé. Le travail que j'ai réalisé était basé sur les météores. C'est ce que nous appelons communément « étoile filante » . C'est généralement une poussière pas aussi grosse qu'un grain de sable et qui entre dans l'atmosphère terrestre. Cela produit ce phénomène. Il est question d'étudier ces météores pour connaître leur constitution et déterminer la densité de ces objets. Quand on connaît la densité d'un météore, on peut avoir une idée sur sa composition chimique et sa structure chimique. Mon travail sur les météores est très important sur le plan scientifique mais surtout sur le plan pratique. Nous avons des satellites artificiels(télécommunications, transferts de fonds, etc). Il est très important de les protéger de ces objets-là. J'ai travaillé avec la Nasa et je continue à travailler avec eux sur ces sujets-là », explique le père Jean-Baptiste Kikwaya.

Ce dernier estime que, comme planète Terre, nous avons des voisins, et il est toujours important de connaître son voisin. « On travaille à un niveau très large où on cherche à protéger la vie. La vie vient de Dieu, nous ne le nions pas, comme homme. Néanmoins, Dieu nous a donné de l'intelligence et nous pouvons l'utiliser pour savoir comment fonctionne l'univers et répondre à des questions en tant que scientifique et non pas en tant que religieux. Cela signifie faire des observations, des expérimentations, des expériences pour véritablement reconstituer ce puzzle et répondre comme scientifique à la question de la vie. Nous ne nions pas le fait que cette vie soit venue de Dieu mais nous avons l'opportunité, comme scientifique, ou comme homme tout simplement d'étudier toutes ces questions. Nous acceptons que cette vie nous a été donnée par Dieu. Nous en sommes maintenant responsables et nous devons la protéger. Si nous ne le faisons pas, nous allons perdre cette vie et Dieu n'y sera pour rien », conclut l'astronome Jean-Baptiste Kikwaya. Plus d'informations sur l'Observatoire du Vatican http:// www.vaticanobservatory.va/ content/specolavaticana/en-

Patrick Ndungidi

RENTRÉE SCOLAIRE

s'offre plus de possibilité

Destinée à suivre la réussite scolaire de l'enfant grâce aux SMS, la plate-forme Alerte Parent a dévoilé deux nouvelles applications « AP-SCHOOL » et « AP-TUTEUR » pour plus de synergie entre écoles et parents d'élèves et entre l'université et étudiants.

Les deux nouvelles applications de la plateforme Alerte Parent seront présentées vendredi 25 août à la Préfecture de Brazzaville. La société Aitech-Congo, conceptrice des logiciels, voudrait accompagner la rentrée scolaire 2017-2018 d'une bonne dose de culture numérique pour soutenir l'école en proie à des défis multiples.

AP-SCHOOL est réservée aux écoles de cycles maternelles, primaires et secondaires, aux instituts et universités ainsi qu'aux centres d'encadrement et formations professionnelles. Testée par nos soins, l'application permettra de dispenser des cours de formation en e-learning, d'échanger et gérer toute la communication des scolarités avec les étudiants. « La solution dynamise la vie scolaire des élèves en communication avec les parents disposant de l'AP-TUTEUR », précise Jean Bruno Pissa, directeur général d'Aitech-Congo.

Les applications sont disponibles en téléchargement libre sur PlayStore dès le 25 août 2017. « Aitech Congo réalisera gratuitement pour les 50 premières écoles les murs d'accueil des écoles, instituts et centres d'encadrement qui seront disponibles dans la plate-forme Alerte Parent », promet Jean Bruno Pissa, qui invite écoles et parents d'élèves à la démonstration que sa société organise vendredi.

Les deux applications sont un « remake » de la solution lancée en 2013. Fondée dans le cloud sms, la solution se proposait d'être une innovation qui consolide la relation communicationnelle Ecole-Parent d'élève. Le but étant de suivre, à partir du téléphone et via SMS, la vie scolaire de l'enfant. « La relation Ecole-parent d'élève n'est toujours pas fluide et efficace, parce qu'il manque de moyens actifs pour assurer une meilleure communication, le suivi scolaire de l'enfant et l'implication immédiate aux préoccupations annoncées par l'école rencontrent une lenteur », justifiait, il y a quatre ans, Jean Bruno Pissa.

Plusieurs écoles ont expérimenté la solution, à l'instar de Notre Dame du Rosaire dont les résultats scolaires des élèves ont été satisfaisants à en croire Nathalie Bouissa, la directrice de l'établissement scolaire. Relookée et renforcée de plus de possibilités, la solution devra répondre à plusieurs propositions formulées par les établissements scolaires qui ont utilisé la version antérieure.

A l'heure où le numérique doit nécessairement contribuer au développement de l'éducation, l'application peut être comptée comme une contribution essentielle.

Quentin Loubou

L'application « Alerte Parent» Le ministère de la Culture fait don de livres à la Bibliothèque de la maison d'arrêt de Brazzaville

A l'occasion du 57e anniversaire de l'indépendance, des livres, jeux de carte et autres objets de divertissement, ont suscité la joie des responsables de l'administration pénitentiaire.

Le ministère de la Culture et des arts, par le biais de la direction générale du livre et de la lecture publique, a répondu à l'appel à la solidarité lancé par le directeur général de l'administration pénitentiaire. Le don a été remis par la directrice de cabinet du ministre de la Culture et des arts, Mireille Opa Elion, et réceptionné par le directeur général de l'administration pénitentiaire, Jean Blaise Komo, en présence des responsables de la maison d'arrêt et de correction de Brazzaville, des artistes invités, d'un échantillon des détenus, des responsables des ONG de défense des droits humains ainsi que d'un panel d'écrivains. « Avec la Bibliothèque rénovée et tous les efforts réalisés pour l'enrichir, nous pensons que ces livres seront mieux conservés pour servir longtemps », a rappelé le directeur de l'administration pénitentiaire, qui a exprimé la reconnaissance de l'institution au donateur pour sa générosité.

« C'est donc pour toutes ces raisons que nous venons enrichir le fond documentaire de la Bibliothèque centrale de la maison d'arrêt de Brazzaville. Parmi les titres que nous ajoutons à la Bibliothèque



Jean Blaise Komo réceptionnant le don des mains de Mireille Opa Elion (Adiac)

centrale, vous trouverez les ouvrages d'écrivains congolais parmi lesquels nous pouvons citer: Jean Malonga, Henri Djombo, Sylvestre Ossiala, Tati Loutard, Jean Claude Gakosso, Florent Sogny Zaou, et Ramsès Bongolo », a souligné le directeur général du livre et de la lecture publique, Claure Kombo.

Outre cette dotation, les participants à cette journée de réjouissance en faveur des détenus de la maison d'arrêt et de correction de Brazzaville ont eu droit à une matinée culturelle dont le temps fort a été la présentation de quelques livres par leurs auteurs. Les participants ont pu enrichir leur agenda pour de nouvelles orientations relatives au choix et à la pertinence de certains ouvrages à lire. Car les questions qui ont été abordées impliquaient une certaine vision de l'auteur par rapport à son vécu et de ce fait interpellent tout citoyen congolais.

Notons que la cérémonie s'est achevée par une séquence d'humour et de contes animée par deux célébrissimes en la matière, notamment le conteur Kevin Moussoki et le comédien Fortuné Bateza.

Guillaume Ondzé

NIGÉRIA

Muhammadu Buhari déterminé à rétablir la sécurité

Après plus de trois mois passés à Londres pour des raisons médicales, Muhammadu . Buhari est rentré au Nigéria samedi plus déterminé à reprendre en main la sécurité du pays. Dans un discours à la nation retransmis à la télévision nationale lundi. il s'est dit « très heureux d'être de retour à la maison ».

Dans cette adresse tant attendue par la population. Muhammadu Buhari n'a pas manqué d'énumérer les différents problèmes socio-politiques qui minent la société nigériane. Il s'agit, entre autres, du conflit contre le groupe djihadiste Boko Haram, des violences inter-ethniques et des tendances indépendantistes développées dans le sud du pays.

« De ce fait, nous n'allons pas seulement renforcer notre lutte contre les éléments de Boko Haram, qui continuent à mener des attaques sporadiques (dans le nordest), mais aussi contre la hausse des kidnappings (contre rançon), contre les violences entre bergers et agriculteurs (en forte augmentation dans le pays), et contre les violences ethniques instrumentalisées par des politiciens véreux », a précisé le chef d'état nigérian.

Il a réaffirmé son désir de trouver une solution durable à toutes les menaces, ainsi qu'à la crise sécuritaire alarmante que traverse son pays. « Nous les éliminerons toutes », a assuré le président Buhari, en parlant des menaces présentes dans les quatre coins du pays. « Je reste résolument déterminé à assurer que mes objectifs soient maintenus et résolus ».

L'ancien général des années 80 a de plus martelé sur l'unité nationale, alors que les velléités identitaires sont davantage grandes à l'approche de la fête nationale, le 1er octobre prochain. « Notre consensus national est qu'il est préférable de vivre ensemble, plutôt que séparé » a-t-

Soulignons que pendant son absence, certaines voix se sont élevées revendiquant sa démission de la présidence du Nigéria. Des internautes ont procédé à la publication des commentaires sur les réseaux sociaux remettant en question l'existence même de la nation. Malgré ces appels à la démission, le chef d'Etat de 74 ans s'est déclaré encore apte à tenir les rênes de ce grand pays de 190 millions d'habitants. Il n'a pas cependant donné d'information au sujet de son état de santé, ce dont attendait la population nigériane.

Selon certains observateurs, le président élu, il y a deux ans, apparaissait plus cohérent et en meilleure condition physique qu'à son précédent retour en mars, après avoir passé deux mois dans la capitale britannique.

 $Nestor\,N'Gampoula$

AFRIQUE

Mohamed VI se pose en défenseur des intérêts du continent

Le roi du Maroc, Mohamed VI, s'est félicité de la politique menée par son pays en Afrique, basée sur des partenariats « gagnant-gagnant ». Le souverain chérifien s'exprimait dans un discours télévisé à la nation, à l'occasion des 64 ans de la révolution du roi et du peuple, une fête célébrée le 20 août.

« Nous nous sommes engagés actuellement à construire une Afrique sûre d'ellemême, solidaire, unie autour de projets concrets, ouverts sur son environnement », a assuré le monarque marocain. « Le choix

« Nous nous sommes engagés actuellement à construire une Afrique sûre d'elle-même, solidaire, unie autour de projets concrets, ouverts sur son environnement »

du Maroc de se tourner vers l'Afrique n'a pas été le fruit d'une décision fortuite », mais « l'aboutissement d'une méditation profonde et réaliste », a ajouté Mohamed V, qui s'est posé en défenseur des intérêts du

Affirmant que la politique continentale du royaume « s'articule autour de la promo-

tion des intérêts communs par la mise en place de partenariats solidaires gagnant-gagnant », le roi s'est félicité du lancement de « mégaprojets de développement » destinés à « améliorer les conditions de vie des populations africaines ». Parmi ces mégaprojets cités figurent le gazoduc qui devrait relier le Maroc et le Nigeria par la façade atlantique de l'Afrique de l'ouest, dont le lancement a été annoncé l'année dernière.

Dans son discours, le roi n'a nullement fait mention des questions internes, notamment le mouvement de contestation qui agite la région du Rif (nord), comme il l'avait fait lors de la fête du Trône célébrée en fin juillet.

« Le Maroc, c'est également cette dimension externe, qui ne change rien aux priorités nationales (...). Le discours du Trône était consacré à l'agenda interne. Celui du 20 août vient le compléter par la dynamique externe qui s'est développée au cour de cette année », a commenté un haut responsable du gouvernement. « Car 2017 a été pour le royaume une année exceptionnelle sur le front diplomatique, où le roi s'est beaucoup investi », a-t-il estimé.

Notons qu'après son retour réussi au sein du l'Union africaine (UA) début 2017, le Maroc s'était porté candidat pour devenir membre de la Cédéao. Depuis lors, le roi Mohamed VI a développé une intense activité diplomatique en Afrique de l'ouest pour y parvenir.

N.N'G.

unissons-nous pour les enfants



AVIS DE VENTE N°CBRA/OPS/VP/001/17

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance propose à la vente, au plus offrant les équipements listés ci-après :

Pour Brazzaville:

Lot 01: Dix (10) Docking Station Lenovo ThinkPad x240

Lot 02: Huit (08) Laptop; Lot 03: Sept (07) écran HP; Lot 04: Deux (02) imprimantes; Lot 05: Onze (11) Unités centrales;

Lot 06: Trois (03) Cisco; Lot 07: Treize (13) Onduleurs; Lot 08: Sept (07) Serveurs; Lot 09: Onze (11) Extincteurs;

Lot 10: Cinq (05) Splits; Lot 11: Deux (02) Groupes electrogenes;

Lot 12: Différents meubles (Bureau, chaises, salon, chaises en bois)

Lot 13: Cinq (05) Signalitiques Lots 14: Matelas et lits pico Lot 15: Six (06) Cameras everfocus

Pour Pointe Noire:

Lot 16: Quatre (04) Onduleurs

Lot 17: deux (02) imprimantes HP Laserjet

Lot 18: Un (01) Copieur

Lot 19: Un (01) APC Smart UPS 1500VA Lot 20: Une (01) plaque de panneau solaire Lot 21: Un (01) Synoptique Lattislink 2800A Lot 22: Equipement de communication VHF et HF

Lot 23: Autre équipements

(Pieds de contour des bureaux, Réfrigérateur électrique POLARIS, Split Airwel 1.5 CV Modèle GCXLM7, Split Wespoint

1 CV, Split Wespoint 1.5 CV, Climatiseur SHARP, Kit de cuisine, Tente 24m2, Tente 72m², Tuyau d'échappement GE, Tableau d'affichage).

Conditions générales de vente :

1. Tous les lots seront cédés chacun en lot unique et indivisible;

2. Les équipements seront vendus en l'état actuel et ils sont visibles devant les locaux du Bureau de l'UNICEF sis D-

34 rue Lucien Fourneau derrière le CCF.

3. Les visites peuvent se faire sur site sans rendez-vous du Mardi 22 au lundi 28 aout 2017 de 15h00 à 16h30 (voir

Patrick Loko pour Brazzaville et Gaetan Badila pour Pointe Noire)

4. l'acheteur prendra en charge la manutention et le transport de tous les équipements cédés par l'UNICEF;

5. l'offre doit être déposée, sous pli fermé, dans les urnes se trouvant au niveau de la réception du Bureau de l'UNICEF

sis D-34 rue Lucien Fourneau derrière le CCF avec la mention « Offre pour le lot numéro ————, A

l'att ention de la Chargée des Opérations ». L'offre devra aussi comporter les contacts téléphone/fax/email de l'acquéreur potentiel;

6. la date limite de dépôt des offres est fixée au Mardi 29 aout 2014 à 12 heures précises;

7. l'ouverture des plis se fera le Mardi 29 aout et le nom du gagnant sera publié à l'UNICEF dès le Mercredi 30 aout 2017;

8. si au bout de 72 heures le premier gagnant ne se manifeste, le suivant immédiat sera contacté et il en sera ainsi jusqu'à la cession définitive des équipements;

9. l'UNICEF se réserve le droit d'annuler la vente en cas d'offres trop basses;



ANGOLA

Le MPLA grand favori des élections générales de mercredi

Les Angolais iront aux urnes mercredi pour des élections générales. Et si ce scrutin se tenait dans de bonnes conditions, le président Eduardo Dos Santos quittera le pouvoir après avoir dirigé l'Angola pendant 38 ans, puisqu'il avait déjà annoncé qu'il ne se représenterait pas.

La Constitution angolaise ne prévoit pas de scrutin présidentiel, mais stipule que le poste de chef de l'Etat revient ipso facto au chef du parti vainqueur des législatives. D'ores et déjà, tout porte à croire que c'est João Lourenço, qui demeure le grand favori, en tant que tête de liste du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA).

Samedi, à quatre jours du scrutin, José

« On voit mal comment le MPLA pourrait ne pas remporter ce scrutin. Une défaite serait un tsunami (...). Le seul véritable enjeu, c'est de savoir avec quelle marge il va gagner »

Eduardo dos Santos, 74 ans, a transmis le témoin à son successeur devant des milliers de partisans bardés de drapeaux rouge et noir frappés de l'étoile dorée du parti, convoqués dans une plaine de la grande banlieue de la capitale politique, Luanda. « Nous n'avons aucun doute sur la victoire du MPLA. Notre candidat sera le futur président de la République. C'est pour cela que je vous le demande : le 23 août votez MPLA (...) et pour João Lourenço », a-t-il lancé aux militants et sympathisants du parti au pouvoir.

Des analystes de la situation en Angola confirment que le dauphin d'Eduardo Dos Santos a toutes les chances de diriger le pays. Faute de moyens financiers et d'un accès conséquent aux médias, relèvent-ils, les deux principaux partis d'opposition, l'Unita et la Casa-CE, ne semblent pas en mesure de priver le MPLA de sa majorité absolue au Parlement.

« On voit mal comment le MPLA pourrait ne pas remporter ce scrutin. Une défaite serait un tsunami (...). Le seul véritable enjeu, c'est de savoir avec quelle marge il va gagner », estime par exemple Didier Péclard, chercheur à l'université de Genève.

Nestor N' Gampoula

FRANCE

Le 15 août célébré à la guinguette africaine de Suresnes

À l'occasion de la célébration de la fête nationale du Congo, les organisateurs de la guinguette africaine ont convié les Congolais et amis du Congo à l'esplanade du Mont-Valérien de Suresnes

En présence de plusieurs invités, Stéphane Perrin-Bidan, conseiller municipal, a représenté le maire de Suresnes, Christian Dupuy, à la cérémonie qui s'est déroulée en plein air, au centre de vacances de Landes de la ville hôte, le samedi 19 août dernier en fin d'après-midi.

Célestin Stewart Sounda a, au nom des organisateurs, souhaité la bienvenue aux participants, rappelant, dans son allocution, les principes fondamentaux de l'accession à l'indépendance du Congo. « Le souvenir de l'accession du Congo à la souveraineté internationale évoque un moment solennel de rassemblement autour des valeurs fortes de la République... », a-t-il clamé.

Pour sa part, Stéphane Perrin-Bidan a exprimé toute sa sympathie aux Africains en général, et, plus particulièrement, aux Congolais. En même temps, le conseiller municipal s'est dit consterné par le nouvel attentat au Burkina Faso, demandant pour la circonstance, d'avoir une pensée pieuse pour « ce peuple ami ».

La guinguette étant par excellence le lieu de retrouvailles et de réjouissances, la gastronomie et la musique ont vite pris le dessus



L'artiste congolais «Formidable» au milieu du public venu célébrer les festivités de l'indépendance du Congo à Suresnes Ærédit photo : Marie Alfred Ngoma

au traditionnel bal de chaque fin de semaine estivale mis en place dès fin juin. Il était facile d'entendre ici et là, sur fond musical, les bonnes conversations entre compatriotes « d'un Congo indivisible », évoqué par Célestin Stewart Sounda dans son discours.

Nouveauté pour ce samedi dédié au Congo, les artistes congolais Michel Rafa et Formidable ont contribué à la réussite de la fête. L'artiste « Formidable », dont c'étaient les premiers pas vers « retour aux sources », s'est réjoui « d'être là parmi les siens ». Aux belles mélodies envoûtantes du son inégalé de son saxophone, formidable a réveillé, chez les anciens, les bons

moments vécus lorsque se produisaient les mémorables saxophonistes congolais Nino Malapet et Jean-Serge Essous.

Emerveillé, Cyriaque Bassoka a prédit un bel avenir à cet artiste au moment où les musiciens du cuivre tendent à disparaître des scènes musicales congolaises.

Les festivités du 57e anniversaire de l'indépendance du Congo se sont poursuivies jusqu'à tard dans la nuit. Dès samedi prochain, les amis de la guinguette retrouveront le mixage de sons du fidèle DJ Clotaire. Mieux encore, avec un spectacle de l'artiste Nounou du Cameroun.

 ${\it Marie Alfred Ngoma}$

FOIRE ÉGYPTIENNE

Des offres promotionnelles de fin d'année

Pour la 6e édition de la foire égyptienne lancée depuis quelques semaines à Brazzaville, les initiateurs comptent lancer une promotion sur les prix des divers mobiliers.

L'exposition de cette année, qui enregistre la participation de près d'une dizaine d'exposants, fera découvrir du 9 août au 30 septembre 2017, la culture égyptienne à travers des articles made in Egypte dans les domaines de la maroquinerie, du luminaire, de la bijouterie, la parfumerie, l'habillement, la cuisine et des meubles.

On y trouvera également des articles divers de culture égyptienne moderne : des canapés, chaises, fauteuils ; des meubles de chambre à coucher, de jardin, de salle de bain, des tapis décorés pour le salon ; des tableaux de décoration ; des mobiliers de bureau, de salle à manger ; des rideaux ; des tables et de l'architecture d'intérieur ainsi que de frigo Goldi.

L'exposition offre la possibilité de présenter des produits et services à un public intéressé. Cette foire est principalement destinée aux acheteurs et aux personnes curieuses, afin qu'elles choisissent un nouveau mobilier et l'ameublement de leurs habitations.

Cette foire est un idéal non seulement pour les chaînes commerciales, les grossistes et les détaillants, les grands magasins, les maisons de vente et les boutiques, mais aussi pour les architectes d'intérieur et les importateurs. Pour le directeur général adjoint de l'exposition de cette 5e édition de la foire La maison moderne, Karim Megahed, cette manifestation est aussi l'occasion de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre le Congo et le pays de Pharaon.

En rappel, la 5e édition de la foire égyptienne s'était ouverte à Brazzaville du 21 novembre au 31 décembre. Les promoteurs égyptiens avaient exposé des articles de l'aménagement intérieur et une large gamme de produits de l'intérieur et de l'extérieur, en passant par les éléments d'aménagement, jusqu'aux tissus d'ameublement.

 ${\it Fiacre\,Kombo}$



PROMO WEEK-END

150 000 FCFA

2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant petits-déjeuners

200 000 FCFA

2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits-déjeuners



ELAIS Pointe-Noire est un hôtel **4*** de 191 chambres, situé en plein cœur de la capitale économique de la République du Congo (Congo Brazzaville).

À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

Boulevard Général de Gaulle
BP 790 Pointe Noire – République du Congo
Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84
info.pn@hotelelais.com
www.hotelelais.com





N° 2997 - Mardi 22 août 2017 LE COURRIER DE KINSHASA RC/BRAZZAVILLE | 9

TRANSPORT

Relance du trafic fluvial entre Brazzaville et le nord Congo

Interrompu depuis trois ans, le trafic fluvial entre la capitale congolaise et la partie septentrionale du pays vient d'être rétabli, à travers le bateau Ville de Brazzaville qui a regagné le 21 août le quai du port de la capitale, après un périple de quelques jours à Oyo et Mossaka, dans le département de la Cuvette.

Cette embarcation de la Société congolaise du transport fluvial (Socotraf) a transporté des passagers et des grumes appartenant à la CIB-Olam et une société forestière basée dans le département de la Likouala.

« Le transport fluvial est en berne. Les bateaux de l'armateur public ne naviguent plus. Le port d'Oyo va nous permettre de créer les conditions de relance du transport fluvial. Ce premier convoi était un test. Il nous a permis de matérialiser le frémissement du transport fluvial », a déclaré le conseiller à l'économie fluviale au ministère des Transports, Eustache Libata qui a effectué le voyage.

Après avoir embarqué des grumes stockées au débarcadère fluvial d'Oyo sur la rivière Alima, le bateau Ville de Brazzaville a mis le cap sur Mossaka où il a récupéré quelques passagers, heureux de renouer le voyage sur le fleuve Congo.



Le bateau Ville de Brazzaville s'approchant du débarcadère fluvial de la capitale /Adiac

C'est le cas de Constant Mokouala, pêcheur, ayant souhaité que « le gouvernement puisse relancer le transport fluvial afin de permettre aux populations riveraines du fleuve Congo d'évacuer leurs produits agricoles ».

Le bateau Brazzaville a quitté le port de la capitale le 7 août dernier et a atteint Oyo le 11 août. Ce voyage s'inscrivait dans le cadre de l'inauguration du nouveau port d'Oyo, intervenue le 10 août.

« Le voyage s'est bien passé. Les problèmes techniques nous ont empêchés d'atteindre Oyo le 10 août. Ils sont dus au fait que les moteurs du bateau n'ont pas été allumés durant trois ans. Nous les avons allumés le jour du voyage. Nous avons perdu une journée », a expliqué le commandant dudit bateau, André Obovi.

En cette période d'étiage, cette unité a navigué sans la relance du trafic, interrompu depuis novembre 2014 entre Brazzaville et cette partie du pays.

encombres aussi bien sur le

fleuve Congo que sur l'Alima

qui est navigable toute l'année.

Ce voyage marque également

« La technique n'obéit pas au roi. Nous avons eu quelques ennuis en route. Ce voyage marque le retour du trafic. Un bateau n'est pas fait pour rester indéfiniment au port, ce n'est pas un hôtel flottant. Il doit naviguer et cela rassure les populations riveraines », a indiqué Alphonse Kani, direc-

teur général de la Socotraf.

« Nous lançons une société. Il nous faut un fonds de démarrage pour pouvoir réhabiliter certaines unités. Nous avons près d'une soixantaine d'unités fluviales. Certaines nécessitent d'être réhabilitées et d'autres motorisées. Nous allons nous battre pour que la navigation reprenne sur le fleuve Congo et ses affluents », a-t-il ajouté.

Long de 50m, le bateau Ville de Brazzaville dispose de 180 couchettes et pèse à vide 350 tonnes. Il est en mesure de transporter 8 barges à grumes et 2 barges à passagers grâce à ses deux moteurs nantis chacun d'une puissance de 400 chevaux.

En attendant la reprise du trafic commercial entre Brazzaville et Kinshasa, la relance des mouvements des unités navigantes dans le nord Congo permettra d'apporter tant soit peu de l'eau au moulin du port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS) confronté à une baisse de rendements.

 $Christian\,Brice\,Elion$

ASSURANCES

Les sociétés locales s'approprient de nouvelles pratiques de contrôle

Les cadres des directions nationales des assurances, membres de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (Cima), participent du 21 au 25 août à Brazzaville, à un séminaire de renforcement de capacité sur le thème : « procédure de contrôle sur place des sociétés d'assurances et fondamentaux de la rédaction du rapport de contrôle contradictoire ».

Organisé par l'institut international des assurances en collaboration avec le ministère congolais des Finances, ce séminaire a pour objectif de doter ces cadres des connaissances pratiques leur permettant de mieux apprécier les situations financières des sociétés selon les normes en vigueur.

« Le ralentissement de la situation économique internationale et ses effets dans notre pays n'épargnent pas le secteur des assurances. Il est impérieux que les économies africaines renforcent davantage leur coopération dans les domaines diversifiés de l'économie, pour espérer sortir de la forte dépendance des ressources naturelles », a déclaré le directeur des institutions financières nationales. Constant Badia.

Rappelons qu'une formation similaire a été organisée dernièrement à Bamako, au Mali, sur le thème «le logiciel de contrôle sur pièces des sociétés d'assurances : appropriation pratique dans les directions nationales des assurances et mise en œuvre».

La Cima est née en 1992, au Cameroun, de la volonté des chefs d'Etat et de gouvernement de créer un cadre pouvant contribuer de manière efficace à l'essor des marchés nationaux d'assurance à travers une politique d'harmonisation et d'unification des dispositions législatives, et à travers une politique d'harmonisation et d'unification des dispositions législatives et réglementaires, impliquant à la fois une législation unique (code CIMA) et une structure de contrôle unique.

Elle regroupe quatorze Etats membres de la zone franc à savoir : Congo; Gabon; Cameroun; Bénin; Burkina Faso; Mali; Niger; Sénégal; Tchad; Togo; la Centrafrique; Côte d'Ivoire; Guinée Equatoriale et Guinée-Bissau.

Lopelle Mboussa Gassia

PRÉVOYANCE SOCIALE

Brazzaville abritera le Fonds d'investissement africain

Après la réalisation de l'étude de faisabilité du Fonds d'investissement africain (FIA), le groupe de travail de haut niveau des directeurs généraux membres de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres) s'attelle à finaliser les modalités de sa mise en œuvre.

La rencontre du 21 au 23 août à Brazzaville devra permettre de cerner les objectifs, les modalités et les enjeux aux fins de la création du FIA. Face à la crise économique et financière qui plombe l'espace géographique des Etats membres de la Cipres, ce fonds a pour objectif principal de sécuriser et de rentabiliser les ressources financières des organismes de sécurité sociale. « La création du FIA a été perçue et reconnue comme une nécessité en vue de répondre aux percussions macro-économiques ébranler et exacerber les maux qui sévissaient la quasi-totalité des organismes de prévoyance sociale dans leur état endémique », a déclaré le directeur de cabinet du ministre du Travail et de la sécurité sociale, Frédéric Manienze.

Grâce à la création de cette institution financière, le secrétaire exécutif de la Cipres Innocent Makoumbou, se veut optimiste : « Avec l'aboutissement heureux du FIA, les organismes de prévoyance sociale seront désormais maîtres de leur destin financier et pourront de ce fait, optimiser leurs réserves pour s'inscrire davantage dans la viabilité et la pérennité, au plus grand bonheur de nos populations. En effet, le FIA sera un facteur indubitable de développement économique et social de nos pays ».

Au nombre des dossiers soumis à l'examen figurent, entre autres, la problématique de l'instauration de la couverture maladie dans la zone Cipres ; la production des données statistiques, financières et comptables par les organismes de prévoyance sociale des Etats membres ; le projet de mutualisation du système d'information des organismes de prévoyance sociale ; la mise en place de la compatibilité analytique. Il sera également question de statuer sur la problématique de l'extension de la protection sociale au secteur informel dans les Etats membres ; la cartographie des risques du secteur de la prévoyance sociale ; la création d'un cadre juridique commun aux organismes de prévoyance sociale pour la retraite complémentaire par capitalisation ; et enfin, l'élaboration d'un socle juridique de sécurité sociale pour la Cipres.

La matérialisation de ce projet passe également par la mise en cohérence des systèmes différenciés par le moyen d'une harmonisation des instruments normatifs. « Ces grands projets dont l'aboutissement contribuera à une meilleure qualité du service du droit à la protection sociale que nous devons à nos populations, ainsi qu'à l'amélioration de la gouvernance de nos différents organismes », a fait savoir Innocent Makoumbou.

« Bien gérer pour mieux assurer », c'est le but fixé par la Cipres. Pour ce faire, les dirigeants des organismes de prévoyance sociale ont émis le souhait d'optimiser leurs ressources financières en s'investissant dans ce fonds — dont Brazzaville abritera le siège social - avec l'appui technique du cabinet Finactu.

Créée le 21 septembre 1993 à Abidjan, la Cipres est un organisme intergouvernemental d'harmonisation des législations de prévoyance sociale qui compte en son sein seize Etats membres, à savoir le Benin, le Burkina-Faso, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Madagascar, le Mali, le Niger, la RD Congo, le Sénégal, le Tchad, le Togo et l'Union des Comores. Ce label d'intégration sociale joue un rôle d'appui, de contrôle, d'amélioration des techniques d'administration et de gestion des caisses.

Josiane Mambou Loukoula

MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

APPEL D'OFFRE N°AONF 001/MMG/2017

1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics n° 194 du 10 mai 2017.

2.Le Ministère des Mines et de la Géologie a obtenu dans le cadre de son budget de l'Etat exercice 2017 des fonds, pour financer le projet «développement de l'artisanat minier», et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché n° AONF 001M/MMG/2017 relatif à l'acquisition de l'équipement technique destiné à l'artisanat minier.

3. Le Ministère des Mines et de la Géologie sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de l'équipement technique destiné à l'artisanat minier: reparti en lot unique.
4. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

5.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés publics du Ministère des Mines et de la Géologie et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures.

6.Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement en espèce non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 aout 2017 à 12 heures 30 minutes, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous le 21 aout 2017 à 13 heures 30 minutes heure locale.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de 1.000.000 de Francs CFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère des Mines et de la Géologie, Cellule de Gestion des Marchés Publics, Avenue William Guynet, 13e étage porte 13.03 Tour Nabemba centre ville. Brazzaville – République du Congo

Fait à Brazzaville, le 11 Aout 2017
P. O. La Personne responsable des marchés publics,
Le Directeur de Cabinet,
Michel KOUKA-MAPENGO



Une nouvelle école à Ngamakosso Brazzavilloises, Brazzavillois

Chers parents,

Soyez les premiers à inscrire vos enfants à l'école Fruits d'Or. Nous avons l'expertise qu'il faut, les conditions idéales pour les former et en faire des cadres de demain.

Ecole Fruits d'Or, 633 rue Mpassa, Ngamakosso, arrondissement 6 Talangaï. Téléphone: 06.043.68.34 / 05.525.99.12 Ecole Fruits d'Or; « Bâtir Un Bel Avenir Pour Nos Enfants ».



Maman, Chère Mère Philo, 5 ans après ton départ dans l'au-delà, nous réalisons combien tu nous manques. Mais, ton immense amour nous rassure chaque jour. Ta place de choix est toujours dans nos cœurs. De là-bas, veilles sur nous. Toute la famille au sens le plus large, reste unie pour atténuer notre douleur. Ensemble Mère Philo.

La Famille Ngoma autour de Véronique Nkoussou et Charles Bouetoum.

NÉCROLOGIE

Mme Nsana née Kouakoua Augustine, Béatrice Kouakoua Nsounda, Emilienne Kouakoua, Rolphe Sédric Kinsangou, Sorel Jovial Kinsangou, Armel Kouakoua Moboza, Franck Thierry Kouakoua, Christelle Nsana et famille ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur soeur, tante et grand mère Marie Clémence Kouakoua (Mère Clé), enseignante retraitée, survenu le lundi 14 août 2017 à Brazzaville.

La veillée se tient au n° 1100 de la rue Louémé au Plateau des 15 ans, non loin du pressing 5 à sec. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Sandrine Atipo, agent Télé Congo, la grande famille Nguié Aba et d'Etaba, Mmes Atipo née Egnié Jeanne et Ngampio Marie; Carine Ossibi, les enfants Ossibi et Atipo annoncent aux parents, amis et connaissances, que le programme des osbèques de leur frère, père, oncle et grand père Ossibi Bouloukoué Rigobert alias Okapi, se dérouleront comme suit :

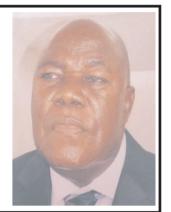
Jeudi 24 août 2017 :

8h30: levée de corps à la morgue municipale;

10h00 : recueillement au domicile sis 91, rue Mossaka au croisement des avnues de la Tsiémé et des chars ;

13h30 : départ pour le cimetière privé Bouka VIP;

16h30: fin de cérémonie.



Stanislas Okassou et famille informent les parents, amis et connaissances de Makoua (Ndongo, Oyoué, Ifoura et Bokagna) du décès de Delphine Ngalla (Foussa) survenu le 17 août 2017 à Brazzaville. La veillée se tient au n° 121 de la rue Mbé à Talangaï, quartier Manhatann. Référence rue Ndolo grand lavage. La date et le programme des obsèques vous sera communiqués ultérieurement.



La famille Mabanza et la grande famille AASSEC (Association aide soutien secours aux enfants démunis) a le regret d'annoncer aux amis et connaissances le décès survenu le 13 août 2017 à Brazzaville de, Yvonne Antsiouo.

La veillée à lieu au n°48 de la rue Gamboma. La date de l'inhumation est le vendredi 25 août 2017.



IN MEMORIAM

18 août 2003 – 18 août 2017, 14 ans jour pour jour qu'il a plu au bon Dieu de rappeler à lui sa fille, notre Mère et grande mère Belaloy Marie Josée en ce jour mémorable Gilles Thierry Missengue, les enfants Missengue et Nianga et les petit (es) fils et filles prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Des messes d'action de grâce seront dites les 18, 19août 2017 à 6h et le 20 août 2017 à 10 h à la paroisse Sainte-Marie de ouenzé. Que Dieu dans sa grâce lui accorde la paix éternelle. Maman Josée nous ne t'oublierons Jamais...



L'Adjudant Chef Poko Mekoyo et Famille remercient tous ceux qui les ont soutenus lors du décès de leurs Père: Mr Poko Antoine survenu le 22 Août 2017. Papa entre le manque et l'absence nous n'avions pas encore trouvez un mot.



Zoula-Obongo Cedic Georges Edgard 07/01/1973-21/08/2004 Ya Cécé

Voila treize (13) ans que le destin t'a ravi à notre affection. Nous tes frères et sœurs, père, tantes, oncles, neveux et nièces, nous ne t'oublierons jamais. Ton souvenir reste intact et vivant en nous. En ce triste anniversaire de ta tragique disparition, nous invitons tous ceux qui t'ont connu à avoir une pensée pieuse pour ton âme. Repose en paix!.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Nomination des membres des bureaux des commissions locales d'organisation des élections dans les départements

Dans le cadre de la mise en place des bureaux des conseils municipaux et départementaux prévue le 24 août prochain sur l'ensemble du territoire national, le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou a publié le 16 août, un arrêté nommant les bureaux des commissions locales d'organisation des élections dans les départements.

I-Département de Brazzaville

Président: M. Boukoutou Guillaume Désiré 1er vice-président: M. Ngassaky Jean Luc

2ème Vice-président : M. Tsiambi Ndinga Fresnel Flagre

3ème vice-président : M. Mabiala Mapa Valère

4ème vice-président: Mme Mbossa Judith née Dzéli Mamouna

Rapporteur: M. Etoumbakoudou Jean Claude

Trésorier : le percepteur

II- département de Pointe-Noire

Président: M. Sama Pierre

1er vice-président : Eloko Ebouka Davez 2ème vice-présidence : Ngoto Moïse 3ème vice-président : Mme Ngala Effet Jolie 4ème vice-président : M. Bouengué Célestin

Rapporteur: Boutsana Fructueux

Trésorier: le percepteur

III- Département du Kouilou

Président: M. Mouambiko Lucien 1er vice-président: M. Kayi Jean François 2ème vice-président: Tchibinda Antoine 3ème vice-président: M. Gondi Jean

4ème vice-président : Mme Ndalakoumou Cynthia Espérance

Rapporteur : M. Koumba Didier Trésorier : Le percepteur

IV-Département du Niari

Président: M. Kayou Michel

1er vice-président : M. Bikindou Jean René 2ème vice-président : M. Bamvi Miétté 3ème vice-président : M. Ondzé Juslain

4ème vice-président : M. Ongotto Epouma Valentin

Rapporteur: Opiapa Fidel Trésorier: Le percepteur

V- département de la Bouenza

Président: M. Mébiama Guy

1er vice-président: M. Kiminou Eugène Victor 2ème vice-président: M. Maniangou Anselme 3ème vice-président: Massambo André 4ème vice-président: M. Dembolo Florent

Rapporteur : M. Itoua Odika Trésorier : Le percepteur

VI-Département de la Lékoumou

Président: M. Ndombi Martin

1er vice-président: M. Bobolo Michel

2ème vice-président: M. Makita François

3ème vice-président: M. Missié Fidèle

4ème vice-président : Saya Casimir Rapporteur : Ndinga Arthur Trésorier : Le percepteur

VII- Département du Pool Président : M. Boukaka Charles Etienne 1er vice-président : M. Bissemo Apolinaire 2ème vice-président : M. Mbizi Massamba Arsène

3ème vice-président: Mme Balossa née Missidi Léa Elodie

4ème vice-président : Mme Pandi Alice Rapporteur : Mme Nguessimi Micheline

Trésorier: Le percepteur

VIII-Département des Plateaux

Président: M. Mouniaka Auguste

1er vice-président : M. Ngankan Yves Dieudonné 2ème vice-président : M. Ouabari Djoundé 3ème vice-président : M. Gandza Boris 4ème vice-président : M. Etou Bertolo

Rapporteur: Mme Mavoungou Marich Ginalda

Trésorier: Le percepteur

IX-Département de la Cuvette

Président: M. Essissongo Jacques 1er vice-président: M. Obaka Jean

2ème vice-président : M. Mbouma Ndénguet Clotaire 3ème vice-président : M. Mondongo Engondzo Rodrigue

4ème vice-président : M. Dongoutou Evariste Rapporteur : Mme Kaoudi Emma Victor

Trésorier: Le percepteur

X-Département de la Cuvette-Ouest

Président: M. Obambé André

1er vice-président: M. Mfali Mathurin 2ème vice-président: M. Akono David Isaac 3ème vice-président: M. N'déamba Alexis 4ème vice-président: Gabira Auguste

Rapporteur: Mme Miyouna née Oniangué Jocesie

Trésorier: le percepteur

XI-Département de la Sangha

Président: M. Ondongo Casimir 1er vice-président: M. Moboualé Brice 2ème vice-président: M. Etoungoula Kévin

3ème vice-président : M. Endoungatso Symphorien 4ème vice-président : M. Ngokouba Alphonse

Rapporteur: Onguiembi Chaudin Trésorier: Le percepteur

XII- Département de la Likouala

Président : M. Mboungou Kimbouala Albert 1er vice-président : M. Dissondé Mauth

2ème vice-président: M. Moulloumba Rodrigue

3ème vice-président: Moussouda Kintombo Jean Aimé Magloire

4ème vice-président: M. Kombo Louis Marie

Rapporteur : M. Mouélé Pascal Trésorier : Le percepteur

JOURNÉE NATIONALE DU RIRE

La 3^e édition prévue en octobre prochain

La cérémonie de lancement officiel de ce rendez-vous du rire s'est déroulée le 19 août à la préfecture de Brazzaville, à travers un spectacle qui a réuni plusieurs humoristes de la ville capitale

La 3e édition de la Journée nationale du rire (Jonari) se déroulera en octobre prochain au Palais des congrès. En prélude à cette activité culturelle, il sera désormais organisé en août de chaque année un spectacle dénommé « Indépendarire ». Une façon pour les initiateurs d'annoncer déjà les couleurs pour le rendez-vous de la danse, du théâtre et de la musique. « Etant donné que nous sommes au mois de l'indépendance, nous avons jugé bon de mettre sur le tapis un concept qui fera désormais partie du paysage culturel congolais: « Indépendarire ». Il aura lieu au mois d'août de chaque année, mais à la base, c'est le lancement officiel de la Jonari », a expliqué Juslain Milandou « Zedem ».

Contribuer à la diversification de l'économie congolaise

En effet, après les deux premières éditions (2015 et 2016), Jonari 2017 se veut être une rencontre annuelle, regroupant sur la même scène les comédiens humoristes venus de tous les

Brazzaville: 84 bd Denis Sassou

République du Congo

immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



Des comédiens ayant presté ; une séquence du spectacle/crédit photo Adiac

départements du Congo. L'autre innovation de cette édition est la participation des « sapeurs du rire ». « Ce sont tous les artistes de la place de Brazzaville qui ont été sur la scène. C'est une sorte de fédération, de dunamique que nous sommes en train de créer pour booster ce secteur du rire ou de l'humour qui enthousiasme désormais les populations africaines. Nous voulons que le gouvernement nous accompagne dans le cadre de la formation afin que nous participions à la diversification de l'économie », a plaidé le promoteur de Jonari.

Outre Zedem, d'autres humoristes se sont succédés sur la scène. Il s'agit, entre autres, de

Fortuné Bateza dans son parlement du rire, de Ririclo, considéré comme le doyen de la comédie congolaise, ainsi que d'autres jeunes qui émergent dans le rire au Congo, ont éblouit le public qui a pris d'assaut l'auditorium de la préfecture. « Vous avez vu tout à l'heure les sapeurs du rire, c'est un concept que j'ai pensé initier avec les jeunes Congolais qui veulent s'intéresser à l'humour, mais nous demandons beaucoup plus l'encadrement des pouvoirs publics pour éradiquer le chômage », dit Juslain Milandou, pensant qu'en ce temps de stress et de crise, l'humour peut permettre de surmonter les difficultés de l'heure.

Parfait Wilfried Douniama

CHAN 2018

Le dernier qualifié sera connu ce mardi

La dernière sélection qualifiée pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations sera connue ce 22 août au terme de la rencontre Guinée-Sénégal. À l'aller, les Sénégalais avaient battu les Guinéens sur ses installations 3-1.

Avant ce match, quatorze sélections ont validé leur qualification à l'issue des matches retour du dernier tour des éliminatoires : la Libye, le Maroc, la Mauritanie, le Burkina-Faso, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Congo, le Cameroun, la guinée Equatoriale, l'Ouganda, le Soudan, la Namibie, la Zambie et l'Angola. La seizième place est réservée au Kenya pays organisateur.

La Libye et le Maroc représenteront la zone Nord dans cette compétition réservée aux joueurs évoluant au pays. La Libye déjà vainqueur à l'aller 2-1, a contraint l'Algérie à un nul d'un but partout. Le Maroc a battu l'Egypte 3-1 alors qu'à l'aller les deux formations avaient fait jeu égal 1-1. Dans la zone ouest A, la Mauritanie, tenue en échec 2-2 à l'aller, a éliminé le Mali grâce à sa courte victoire 1-0 à Bamako. Le dernier ticket se disputera entre la Guinée et le Sénégal. À l'aller, la Guinée avait été battue à l'extérieur 1-3. Dans la zone ouest B, le Burkina Faso a écarté le Ghana en s'imposant 2-1 au match retour. Les deux équipes

Horaires d'ouverture:

Samedi (9h-13h)

Du lundi au vndredi (9h-17h)

avaient fait jeu égal de 2-2 au match aller. Le Nigeria se qualifie grâce à sa victoire 2-0 sur le Bénin qui l'avait battu à l'aller 0-1. Une courte victoire 1-0 à Abidjan a suffi à la Côte d'Ivoire pour écarter de la course le Niger vainqueur à l'aller 2-1. Dans la zone centre, le Cameroun s'est qualifié en battant en aller et retour le Sao Tomé sur le score de 2-0. La Guinée Equatoriale a profité du forfait du Gabon pour valider son ticket.

Le Congo a éliminé la République démocratique du Congo grâce à son nul avec but (1-1) à Kinshasa. À Brazzaville, les deux Congo avaient fait nul blanc. Dans la zone centre-Est, l'Ouganda tient sa qualification grâce à sa victoire 3-0 sur le Rwanda après celle de 2-0. Le Soudan s'est qualifié grâce à sa victoire 1-0 sur l'Ethiopie. À l'aller, ils étaient à égalité 1-1. Dans la zone sud, la Namibie passe devant les Comores grâce à sa victoire 2-0. Le but inscrit sur le terrain de l'adversaire à l'aller 1-2 a fait la différence. La Zambie a assuré sa qualification en battant l'Afrique du sud 2-0 après un nul de 2-2 à l'aller. L'Angola a assuré l'essentiel devant le Madagascar 1-0 suffisant pour compléter la liste des qualifications puisqu'à l'aller les deux équipes avaient fait jeu égal 0-0.

James Golden Eloué



AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute des Gestionnaires de comptes

PROFIL RECHERCHE:

- Bac + 3 en Economie et Gestion, en Comptabilité et Finance, Gestion Financière et Comptable, Administration des entreprises;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle minimum dans le métier ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière de la place ou dans la zone CEMAC:
- Avoir des connaissances de base en comptabilité
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse financière
- Avoir le sens du commercial développé et une grande capacité de persuasion
- Avoir une bonne capacité d'analyse et une connaissance de l'environnement (marché, compétition, prix, facteurs de risque etc.)
- Avoir la maitrise parfaite du Français, une autre langue (Anglais et le Chinois) serait un atout:
- Etre disponibilité à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le <mark>01 Septembre</mark> 2017 à 17h.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (es) seront convoqués pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute un agent de trésorerie.

PROFIL RECHERCHE:

- BAC + 4 en Finance, Economie;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le métier, exception peut-être faite pour les jeunes détenteurs d'un master (BAC+5) avec mention d'un pays de l'OCDE ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière dans la région CEMAC, dans l'un des pays de l'OCDE ou en Chine;
- Avoir de bonne connaissance du métier de la finance, du marché financier ainsi que du marché de capitaux;
- Avoir de bonne connaissance dans le domaine mathématique et logique ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse ;
- Avoir une parfaite maitrise du pack office;
- Avoir la maitrise parfaite du Français, d'une autre langue (Anglais et le Chinois) serait un atout non néaligeable;
- Avoir le sens des responsabilités et des initiatives ;
- Avoir de bonne compétence en communications.
- Etre disponibilité à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux, dynamique et objective
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, morale et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE:

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 01 Septembre 2017 à 17h.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (e) seront convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.



Une institution financière de la place recrute un Gestionnaire RH, Chargé de la Paie de l'Administration du Personnel et des Œuvres Sociales.

Qualifications requises:

-Bac + 3 en Finance, Gestion Financière et Comptable, Gestion des entreprises, Management des Ressources Humaines; -Avoir une expérience cumulée d'au moins 3 ans dans le domaine de la Paie, de l'Administration du personnel des Œuvres Sociales et des Ressources Humaines en générale;

-Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière de la place ou dans la zone CEMAC ;

-Avoir une maîtrise parfaite des outils de Gestion des Ressources Humaines ; -Avoir des notions de Comptabilité et de

-Avoir une très bonne maîtrise du logiciel de paie (SOPRA BANKING ou DELTA BANKING) et de Microsoft Office serait un atout;

-Savoir superviser l'organisation de la paie, établir les fiches de paie et les versements de salaire,

-Avoir de très bonne aptitudes organisationnelles et une excellente capacité d'administration

-Savoir préparer tous les documents règlementaires liés à la gestion du personnel

-Savoir élaborer les tableaux de bords sociaux permettant de suivre l'activité du personnel (absentéisme, rémunération, congés...)

- -Savoir collaborer avec les institutions sociales et administratives
- -Savoir garantir l'application de la règlementation sociale et des obligations légales au sein de l'établissement
- données se rapportant au personnel (confidentialité, protection des données)
 -Avoir de très bonnes connaissances en

-Avoir le sens du traitement approprié des

- français, la maitrise de l'anglais ou du chinois serait un atout; -Etre autonome et capable de travailler
- sous pression
 -Avoir le sens des relations humaines, un bon esprit d'écoute et des aptitudes en gestion de conflits serait un plus ;
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- -Etre intègre, moral et loyal
- -Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- -Cv accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
- -Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 01 Septembre 2017 à 17h.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB: seuls les candidats (es) présélectionné (es) seront convoqués pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

14 | RC/POINTE-NOIRE LE COURRIER DE KINSHASA N° 2997 -Mardi 22 août 2017

FORMATION

Les artisans de la ville océane et du Kouilou outillés dans la prévention des maladies

L'Association congolaise pour la santé publique et communautaire (ACSPC) et l'Association villes et villages propres (ASVPRO) ont organisé du 17 au 18 août à Pointe-Noire une formation à l'intention des artisans de Pointe-Noire et du Kouilou en vue de renforcer leurs connaissances et compétences dans la prévention des maladies, la promotion de la culture, santé et sécurité dans leurs ateliers et leur protection sociale.

La formation s'inscrit dans le cadre du projet « Prévention des maladies, hygiène, sécurité, environnement (HSE) et protection sociale des artisans de Pointe-Noire et du Kouilou ». Mis en œuvre par l'ACSPC et l'ASVPRO, ce projet qui bénéficie de l'appui financier de l'ambassade des États-Unis d'Amérique en République du Congo a pour objectif de mettre les artisans au centre de résolution des problèmes de santé et de sécurité au travail par le renforcement de leur pouvoir et des moyens d'actions à travers l'acquisition des compétences indispensables à la gestion de leurs entreprises artisanales.

Près de 40 artisans issus des organisations professionnelles ont pris part à la formation qui a consisté à familiariser les artisans avec les principes de prévention de maladies, d'hygiène, sécurité, environnement et de protection sociale, à leur offrir des outils simples mais pertinents de gestion de leurs entreprises artisanales, à les motiver à avoir recour aux services de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) en vue de leur protection sociale, à accroître la motivation des artisans au changement dans la gestion de leurs entreprises artisanales.

Plusieurs thèmes ont été développés au cours de cette formation. Des thèmes en lien avec la culture sécurité dans une entreprise artisanale, l'animation des Toolbox dans un atelier artisanal, la protection sociale, la pérennisation d'une entreprise artisanale, les notions de comptabilité



Une vue de la salle lors de la formation des artisans/crédit photo Adiac

simple, le business model de l'entreprise, l'élaboration d'un plan d'action de travail, les aspects juridiques et réglementaires d'une entreprise artisanale....

Cet atelier de formation animé par les formateurs (ACSPC, ASVPRO, CNSS, PME et artisanat) a permis aux artisans d'intérioriser les nouvelles approches de direction et de gestion de leur entreprise artisanale. Usant de la méthode interactive avec le jeu des rôles et les exercices d'application, les différents formateurs ont lors de cette formation permis aux séminaristes entre autres d'être mieux sensibilisés et de prendre conscience de leurs rôles en tant qu'acteurs de la prévention des maladies, de la promotion de la santé et de

la sécurité dans leurs ateliers de travail et de leur protection sociale sans oublier les autres acquis reçus tels l'appropriation des outils simples de gestion de leurs entreprises artisanales en intégrant les notions de comptabilité, de marketing et de management, les démarches à suivre en vue de leur protection sociale.

Hervé Brice Mampouya

VIE ASSOCIATIVE

Assoc célèbre les six ans de sa création

L'Association de soutien aux orphelins du Congo (Assoc) a fêté le samedi 19 août dans la ville côtière le sixième anniversaire de sa création en présence de Loemba Marie Thérèse, Michel Poaty et Caryl Sisto **Obondoko Ellangui** respectivement directrice départementale des Affaires sociales du département de Pointe-Noire, conseiller socio-culturel du maire de la ville et président de ladite association et des invités.

Dans son mot de circonstance, le secrétaire général d'Assoc, Dreid Emerson Nzikou Mbenze, a remercié toutes les personnes qui ont contribué au moins une fois à la réalisation des différentes activités de cette association pendant les six années. «Pendant six ans, Assoc a fait des dons à hauteur de 66 millions de francs CFA. Ainsi, un remerciement particulier à tous les encadreurs des centres d'accueil des enfants en rupture sociale et orphelinats des villes de Pointe-Noire, Brazzaville et Dolisie », a-t-il dit.

Pour sa part, le président fondateur de cette association a rappelé que soutenir les orphelins n'est pas toujours un exercice facile parce que nombreux de ces enfants souffrent des traumatismes.

Malgré ce fait, les membres de son association se battent au quotidien en vue de donner la joie aux enfants orphelins. L'Assoc ne s'occupe pas seulement du côté humanitaire des enfants orphelins mais aussi du côté professionnel de ces derniers. « Les six années d'Assoc représentent aussi les différentes supplications et prières que les membres de l'association adressent à Dieu afin que ce dernier continue à les apporter de l'aide et les fortifier de plus en plus en vue de venir en aide aux enfants orphelins du Congo. Ce qui semblait être vu au départ comme un simple caprice pour certain et un excès d'argent pour les autres était en réalité un désir que Dieu avait placé dans le cœur de chaque membre de l'association afin d'assister les orphelins », a-t-il signifié.

De son côté, la directrice départementale encourage les responsables d'Assoc à travers diverses actions réalisées par cette association à Pointe-Noire, Brazzaville et Dolisie. Elle estime que le gouvernement de la République ne peut pas tout faire seul. À travers les différentes actions de cette association, elle vient en appui au gouvernement de la République dans le cadre de soutien aux orphelins au

Congo.

L'Association Assoc ne vit que des cotisations de ses membres donateurs et membres actifs. Elle est officiellement créée le 29 janvier 2011 au Forum Mbongui à Pointe-Noire. C'est un groupe des jeunes chrétiens qui veulent démontrer leur foi en Dieu à travers les

Jacques 1:27 : «La religion pure et sans tâche consiste à assister les veuves et les orphelins dans leurs afflictions ». Assoc est aujourd'hui une plate-forme dont les individus et les entreprises tant nationaux qu' étrangers se référent en vue d'avoir des informations susceptibles pour ap-

orphelinat à Pointe-Noire. La vision de cette association est de disposer d'un orphelinat dans chaque département de la République du Congo. Cette rencontre a pris fin par une soirée dinatoire offerte pour la circonstance aux participants, où la convivialité a été bien visible, car il y a eu



Les responsables et des officiels à la première rangée

œuvres. Ainsi, l'œuvre choisie est celle de la religion pure conformément aux Saintes Écritures dans le livre de porter de l'aide aux enfants orphelins à Pointe-Noire, Brazzaville et Dolisie. Assoc envisage la construction d'un cetaines nouvelles adhésions pour cette cause noble aux souffrances des orphelins.

Séverin Ibara

N° 2997 -Mardi 22 août 2017 LE COURRIER DE KINSHASA RC/POINTE-NOIRE | 15

FESTIVAL CONGO TOLIA

Une occasion de découvrir la gastronomie congolaise

La première édition du festival Congo tolia a débuté le 11 août et prendra fin le 30 septembre à l'école primaire de Tchimbamba, dans le premier arrondissement de Pointe-Noire. Cet évènement unique en son genre a réuni certains des plus grands talents culinaires des douze départements du pays pour un mois riche en goûts et en émotions.

Le festival Congo tolia est l'occasion unique de découvrir l'Art de la gastronomie congolaise dans toute sa diversité. Dès le premier jour, les participants à ce festival ont fait des prouesses pour offrir à la population le meilleur de leur cuisine. Depuis quelques



Gabriel Pacifique Nzos, le coordonnateur du festival Congo tolia/crédit photo Adiac

jours, l'école primaire de Tchimbamba a été transformée en un paradis d'épices. Les senteurs des mets attirent

nombreuses personnes qui viennent profiter de cet instant festif afin de passer de bon moment en couple ou

En effet, le festival Congo tolia est une activité qui porte sur l'identité de la cuisine congolaise. Il met en valeur non seulement les saveurs de la gastronomie congolaise, mais également les talents des cuisiniers locaux. Ce festival permet également aux expatriés vivant dans la ville de Pointe-Noire en particulier et au Congo en général de découvrir la gastronomie congo-

entre amis gourmets.

laise dans toute sa diversité. Il s'agit là, en fait, d'une invitation au voyage avec des recettes colorées qui ont fait le tour des douze départements du pays. Le coordonnateur de cet évènement, Gabriel Pacifique Nzos, a donné les raisons qui ont concouru à la création de

ce festival. «Nous avons reçu des plaintes de la part des femmes tenancières des restaurants qui se plaignaient du fait qu'il n'y a jamais eu une activité de ce genre mettant en valeur le secteur culinaire dans la ville. L'idée nous a semblé juste et nous avons donc pensé organiser ce festival où l'on retrouve les secrets de recettes ou encore les spécialités des douze départements du pays », a-t-il dit. Notons que le festival Congo tolia est une activité qui fait la promotion de la gastronomie congolaise, ses parfums, ses saveurs, ses textures et ses couleurs mélangées font de cette première édition un évènement exceptionnel.

Hugues Prosper Mabonzo

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE NZANGO

Les Femmes déléguées tiennent la tête

À deux journées de la fin du championnat départemental de la Ligue de Pointe-Noire, prévue pour le 28 août au complexe sportif La formation sportive, les Femmes déléguées conservent leur suprématie en tête du championnat. Elles se sont imposées le 20 août au lycée technique Poaty-Bernard face à Asel, 44 à 41.

Le championnat départemental de nzango de la Ligue de Pointe-Noire couplé à la première édition de la Coupe de la ville s'est poursuivi ce week-end dans la quiétude sous la supervision du président de la Ligue, Jean Camille Djimbi. À l'issue de cette journée, l'équipe Femmes déléguées occupe la tête du championnat avec 86 points devant Balbin sport, 81 points. Les Épouses agents Coraf 3e avec 73 points suivie de l'ASP 4^e avec 72 points. Les Femmes posées, quant à elles, 5^e avec 70 points. La cérémonie de clôture interviendra le dimanche 28 août au Complexe sportif de Pointe-Noire.

Quelques résultats des matches du week-end dernier

Femmes-Unies / Femmes posées, 41 à 28 ; ASP a courbé l'échine face à Femmes unies, 28 à 39. Balbin sport a eu raison d'USP, 41 à 40, Bana Ouenzé a été battue par Zanaga sport 44 à 47. De son côté, Tchim tchiam a été battue par le Port autonome, 40 à 44. Asel



Un match de nzango au lycée technique Poaty-Bernard «Adiac»

s'est fléchie face aux Femmes déléguées, 41à 44. Bana Ouenzé et Épouses agents Coraf ont fait un match à égalité de 35 pieds partout. Le championnat prendra fin le 28 août à l'esplanade du Complexe sportive de Pointe-Noire devant le directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique, Joseph Ndinga Biangou. Soulignons que ce championnat qui comptait également pour les qualificatifs de la première édition de la Coupe de la ville de Pointe-Noire a déjà qualifié les quatre équipes demi-finalistes de cette Coupe qui s'affronteront le samedi 27 août au complexe sportif de Pointe-Noire. La première rencontre mettra aux prises le Port autonome de Pointe-Noire contre Épouses agents Coraf et la seconde opposera les Femmes déléguées contre ASP. Les deux finalistes s'affronteront le 25 octobre lors de la célébration de l'anniversaire de la ville de Pointe-Noire.

Charlem Léa Legnoki

COMMÉMORATION

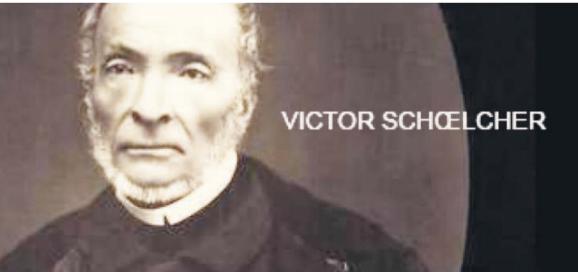
Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition

Le 23 août de chaque année, la communauté internationale manifeste un double souvenir relatif au rappel et à l'abolition de la traite négrière. Cette journée vise à inscrire ce commerce triangulaire dans la mémoire de tous les peuples du monde.

Qu'est-ce que vous connaissez de la traite négrière et de son abolition et en quelle année a commen-

que la richesse des expressions culturelles que les personnes d'ascendance africaine ont portées, recréées et forgées dans l'adversité par les arts visuels, la musique, la danse ainsi que par la spiritualité, la pensée, l'action politique et les savoir-faire sur des terres où elles étaient conduites. Les premières commémorations de la journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son

du 20^e anniversaire, l'Unesco en a profité pour lancer la décennie internationale des personnes d'ascendance africaine sur le thème « Considération, Justice, Développement », c'est-à-dire 2015-2024 afin de contribuer concrètement aux objectifs visés par cette route de l'esclave, notamment l'inscription de la traite négrière et de l'esclavage dans les mémoires collectives et les récits nationaux,



Victor Schoelcher, acteur de l'abolition du commerce des esclaves

cé cette traite? A cette question, quelques Ponténégrins abordés ont répondu : « C'est la traite des Noirs. Celle-ci a débuté vers le 16e siècle pour s'achever au 19e siècle à la suite du décret du 27 avril 1848. Elle a été abolie par Victor Schoelcher. Donc, pendant près de quatre siècles, des millions d'êtres humains ont été arrachés au continent africain et conduits vers des terres étrangères et lointaines ».

On note que c'est dans la nuit du 22 au 23 août 1791 qu'a commencé à Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti et République dominicaine) l'insurrection qui devrait jouer un rôle déterminant dans l'abolition de la traite négrière transatlantique. Cette journée est donc l'occasion de montrer tant l'ampleur des séquelles de ce phénomène

abolition ont eu lieu dans plusieurs pays, notamment le 23 août 1998 à Haïti et le 23 août 1999 à Gorée au Sénégal. Des manifestations culturelles et des débats sur la traite négrière ont été également organisés. En 2001 par exemple, le Musée de l'étoffe de Mulhouse (France) s'est associé à la commémoration en organisant un atelier présentant des tissus appelés « Indiennes de Traité » utilisés comme monnaie d'échange pour l'achat des esclaves aux XVIIe et XVIIIe siècles. Et par la circulaire CL/3494 du 29 juillet 1998, le directeur général de l'Unesco demandait aux ministres de la Culture de tous les États membres à organiser des manifestations le 23 août de chaque année.

En 2014, lors de la célébration

le redressement des injustices héritées de cette histoire et la promotion des apports significatifs des personnes d'ascendance africaine au monde moderne.

Notons que malgré quelques querelles d'écoles, nombreux sont des intellectuels africains qui sont unanimes sur le côté combien dévastateur de ce commerce triangulaire. D'où quelques déclarations du genre réparation ou reconnaissance morale et autres. Au Congo par exemple, la route des esclaves, toute proche des gorges de Diosso et du musée de Mâ-Loango fut le lieu de rassemblement et d'embarquement des esclaves. Elle est l'une des zones touristiques importantes et l'une des pistes parlantes pour des recherches historiques sur ce phénomène.

Faustin Akono

COMPÉTITIONS AFRICAINES DE HANDBALL

Les représentants congolais exhortés à viser haut

Pour le président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Jean Claude Ibovi, les équipes congolaises qui seront engagées au Championnat d'Afrique des clubs champions, dans deux mois, doivent réaliser une performance supérieure à celle de la précédente édition.

La 39^e édition du Championnat d'Afrique des clubs champions se disputera du 20 au 29 octobre à Hammamet, en Tunisie. Le Congo sera de la partie en engageant deux clubs : Caïman et Abo-Sport, champions nationaux respectivement en hommes et dames. Le président de la Fécohand pense que ce sera l'occasion ou jamais. « La seule compétition de haut niveau qui nous permettra de préparer la Coupe d'Afrique des Nations Gabon 2017, dénommée " Challenge Denis-Sassou-N'Guesso", est le championnat d'Afrique des clubs champions. Si nous ratons cette compétition... », a-t-il fait savoir. Il s'agira donc de mettre le paquet pour que la préparation des Diables rouges, qui évoluent pour la plupart dans les équipes engagées en compétitions africaines de clubs, leur permette d'être à la hauteur de la compétition et des attentes du public sportif congolais.

Pour Jean Claude Ibovi, les représentants congolais à cette compétition doivent mieux faire que lors de la précédente édition, au Burkina Faso, où Asel a été sacrée vice-championne d'Afrique en dames et Cara 3^e au classement. Tandis qu'en hommes Caïman et Patronage (Coupe des vainqueurs de coupes) ont respectivement occupé la 6^e et 5^e places. S'agissant du niveau technique et tactique des hommes, le président de la Fécohand se montre optimiste. « Lors de la 48^e du championnat national d'élite, les équipes masculines ont affiché un niveau très élevé. Je crois qu'avec un peu plus de moyens dans la préparation notamment on peut faire douter les maghrébins », a-t-il indiqué.

Le Congo, le carré d'as En remettant symboliquement

le drapeau de la Confédération africaine de handball (Cahb) au président de la Fécohand en Angola lors de la récente Coupe d'Afrique des Nations dames, les responsables de la structure qui dirige le handball sur le plan continental ont souligné à grand trait que le pays organisateur de la prochaine CAN doit réunir les conditions pour terminer la compétition au moins dans le carré d'as. La Fécohand ne voudra pas attendre la CAN pour réaliser cette ambition. Elle veut déjà voir les clubs congolais atteindre ce niveau en octobre prochain lors de la 39e édition du Championnat d'Afrique des clubs champions.

Tout en avant conscience de la situation économique du pays, le président de la Fécohand a lancé un appel aux sponsors. La structure ouvre donc ses portes à toutes les entreprises ou des particuliers, qui souhaitent sou-



Le président de la Fecohand fixant les objectifs que devraient atteindre les clubs congolais/ Crédit photo Adaic

tenir le handball congolais en lui permettant de relever les défis des compétitions à venir dont les Coupes d'Afrique des Nations, Challenges "Denis-Sassou-N'Guesso" du 17 au 27 janvier prochain au Gabon et "Edith Lucie Bongo Ondimba" en décembre 2018 à Brazzaville. En

rappel, le championnat national récemment disputé à Brazzaville devrait se jouer à Oyo dans le département de la Cuvette. Les sponsors n'ayant pas fait le jeu, la fédération était obligée de faire jouer la compétition dans la capitale.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

France, 3e journée, 1re division

Remplaçant au coup d'envoi, Durel Avounou est entré à la 36^e en remplacement de Bessat, blessé. Auteur d'un prestation solide lors du succès de Caen à Lille (2-à). Sans Jordi Mboula, Monaco bat Metz 1-0. Sans Alan Dzabana, l'Olympique Lyonnais est tenu en échec par Bordeaux au terme d'un match fou (3-3). Sans Bryan Passi et Morgan Poaty, Montpellier partage les points Strasbourg (1-1). Faitout Maouassa était titulaire lors

du match nul entre



Durel Avounou au duel avec le Lillois Bissouma (Phillippe

Rennes et Dijon (2-2). Remplacé à la 77^e, il n'a pas croisé Dylan Bahamboula, entré à la 86^e. Eden Massouema n'était pas convoqué tandis qu'Arnold Bouka Moutou est resté sur le banc. Sans Dylan Saint-Louis, Saint-Etienne corrige Amiens (3-0). Réduit à dix à la 34e, Nantes l'emporte à Troyes (1-0). Jules Iloki a joué 88 minutes, tandis que Randy Goteni était absent du groupe troyen.

Camille Delourme

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF CONGOLAIS

Le plan d'actions adopté

Le programme d'activités de cette première année de l'olympiade 2017-2020, récemment adopté en session inaugurale vise, entre autres, à renforcer la compétitivité des athlètes et l'efficacité de l'encadrement technique.

La préparation des athlètes aux Jeux africains et olympiques de la jeunesse est l'un grand axe du plan

cadrement technique d'autant plus que le tandem compétiteur-entraineur a l'obligation des résultats.

dans son programme, qui n'est pas ici évoqué de façon exhaustive. Pour améliorer l'efficacité de son action, le Cnosc a également mis en place plusieurs commissions permanentes : commission "Sport pour tous", présidée par Jean Claude Ibovi: commission "Culture et éducation" dirigée



Vue des membres du Comité national olympique/ Crédit photo Adiac

d'actions du Comité national et olympique congolais (Cnosc) dans son volet technique. Il s'agira d'optimiser les performances des compétiteurs chargés de défendre les couleurs du Congo dans les échéances sportives qui pointent à l'horizon, notamment ces Jeux prévus l'année prochaine en Algérie. Les entraineurs ne seront pas mis en marge. Le comité olympique prévoit, en effet, des stages à leur endroit en vue de renforcer les capacités d'en-

Le Cnosc jette aussi un regard particulier sur les dirigeants sportifs. Ils bénéficieront des formations diverses en vue d'améliorer la qualification des trésoriers généraux et des commissaires aux comptes des fédérations sportives nationales. La journée des oscars pour récompenser les meilleurs athlètes et dirigeants, les séminaires de diffusion des valeurs olympiques, le renforcement de la lutte anti-dopage figurent parmi les axes définis par le Cnosc

par Auguste Nkounkou; commission "Sport et environnement", placée sous la direction de Victor Tamba etc. Le président du Cnosc. Ravmond Ibata, a, pour sa part, appelé l'ensemble des fédérations sportives nationales à se mobiliser pour la promotion du sport congolais et être déterminées à bien faire. « Il faut sortir de l'empirisme », a-t-il déclaré en substance.

Rominique Nerplat Makaya